

## - V.3 - L'ARMEMENT

(AR)

### LE CHOIX DES ARMES

Les recherches conduites à Compiègne depuis plus de deux décennies sur l'armement des Celtes laténiens ont renouvelé les bases de données analytiques, en particulier dans les domaines de leurs typo-chronologies et celui de leur fonctions militaires et sociales. Il m'a semblé indispensable de résumer, en introduction, quelques unes de ces nouvelles approches, souvent inédites, exploitables pour les mobiliers correspondants de Bucy-le-Long.

### LES ARMES DE POING

Le domaine de l'armement protohistorique est très fréquemment perturbé par l'identification fluctuante de ses documents d'analyse. Une des plus récurrentes dans la littérature ancienne concerne le couteau. Encore actuellement il est fréquemment assimilé au poignard dès que sa lame approche les 25-30 cm, ce qui ne manque pas de poser des problèmes lorsque les publications ne sont pas accompagnées d'une iconographie complète ou précise.

En fonction des auteurs, le même objet peut être appelé couteau, poignard ou coutelas de chasse sans justifier cette dernière attribution qui relève des fantasmes idéologiques. Même si l'ensemble de l'outillage domestique ou agricole peut occasionnellement devenir une arme, cette fonction reste aléatoire dans le contexte celtique et, en particulier, laténien.

Sur les milliers d'armes de poing celtiques exhumées en Europe deux exceptions seulement (KIMMIG 1938) confirment la règle : le long couteau d'un mètre de longueur d'Horath dans l'Hunsrück-Eifel, et celui de 80 cm (inédit) trouvé dans une tombe de "La Tommelle" à Suippes dans la Marne (1).

Cette ambiguïté serait bien plus justifiée dans les cultures contemporaines utilisant des armes de poing à un seul tranchant tels la *fulcata* des Ibères, le *kopis* ou *machaira* des populations picéniennes étrusques ou grecques. Les confusions y sont fréquentes, lorsque le matériel est fragmenté et les contextes perdus (2).

Seuls les objets clairement élaborés pour le combat individuel ou collectif : les poignards (courts et larges), les dagues (courtes et minces) et les épées (courtes ou longues), sont intégrés dans la catégorie des armes de poing.

Le détournement d'un outil domestique ou artisanal dans le domaine symbolique n'en fait pas, non plus, une arme. En effet, la présence de couteaux dans le mobilier funéraire peut relever d'au moins deux domaines de signification (cf chapitre suivant) :

- soit un couteau domestique à soie plate et courte, petit ou grand, associé à l'offrande alimentaire. À ce titre, il concerne autant les tombes féminines que masculines ;

- soit un couteau de plus grande taille, appelé *Hiebmesser* en Allemagne, parfois gainé dans un fourreau en matériau organique et/ou métallique (OSTERHAUS 1981). Souvent porté à la taille avec les mêmes types de ceinturon que pour les poignards, il est en général associé aux hommes. Il n'est pas pour autant une arme de chasse. Sa présence dans la tombe témoigne probablement d'une fonction précise, en rapport avec le rang et la charge sociale ou religieuse du défunt.

En cela, il peut être l'héritier d'une différenciation qui, pendant le premier âge du Fer, situe certains couteaux dans un domaine de représentation

---

1 - À cette tombe de guerrier, inédite, qui comprend, outre l'épée-coutelas, un fer de lance court à nervure arrondie était superposée une tombe féminine dont le torse creux, les deux bracelets et la fibule (n° 33315, 16 et 17) constituent un *terminus ante quem* au début du V<sup>e</sup> siècle avant notre ère, *Musée des Antiquités Nationales* (coll. Counnaye). La tombe de Horath semble se situer dans un horizon chronologique plus tardif dans le V<sup>e</sup> siècle avant notre ère (KIMMIG 1938).

2 - Lors d'une visite au laboratoire de restauration du Musée d'Ancône (Italie) en 1995 l'identification d'une extrémité de *machaira* picénienne a permis de retrouver les cannelures caractéristiques de cette arme dissimulées par les produits de corrosion qu'un premier décapage de ce supposé couteau avait négligé

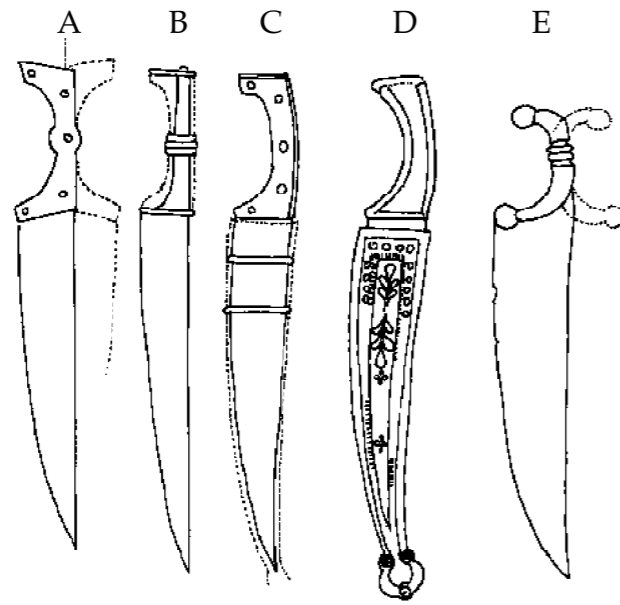


Fig. 250A - Les grands couteaux du V<sup>e</sup> siècle considérés comme des demi-poignards. A : tombe BLH 386 ; B : tombe BLH 207 ; C : Les Rouliers (08) tombe 93, les frettes attestent la présence d'un fourreau de cuir (ROZOY 1986) ; D : couteau avec étui de cuir orné et bouterolle de Bronze de l'Église en Belgique (CAHEN 1976) ; E : couteau de la tombe 45 de Dürrnberg (OSTERHAUSS 1981).

symbolique, extérieur à l'usage domestique et proche de celui des poignards (3). Leur poignée métallique, dite à antennes est aménagée sur les mêmes modèles et leur lame est gainée par des fourreaux semblables à ceux des poignards. Or, ces rapprochements dans le domaine de leurs fonctions symboliques semblent se poursuivre un temps au début de La Tène avant que les poignards, dits anthropoïdes n'assument à eux seuls certains usages sociaux ou religieux, probablement étrangers au métier militaire *stricto sensu* (RAPIN 1983-1984). C'est la raison pour laquelle ils sont également exclus de l'armement en tant qu'armes-symboles d'une fonction témoignant d'un détournement symétrique de celui qui a affecté certains couteaux.

Si les grands couteaux à poignées très élaborées sont, en quelque sorte, des demi-poignards, leur morphologie s'éloignera de ce concept initial en adoptant, vers la fin du siècle, un profil sinueux : convexe pour la poignée, concave pour le dos de la lame (fig. 250A).

3 - Les études sur les armes de poing du premier âge du Fer prennent en compte le dénominateur commun des poignées métalliques à antennes. Que la lame soit celle d'un couteau ou d'un poignard l'ensemble est, par exemple, regroupé outre Rhin sous l'appellation *Hallstattdolche*. En témoigne l'étude de Sievers Suzan, *Die mittelenropäischen Hallstattdolche*. Munich, C.H., Beck'sche Verlagsbuchhandlung, 1982 (Prähistorische Bronzefunde, VI-6).

#### ARMES D'HAST

Des ambiguïtés encore plus fréquentes perturbent l'identification des armes d'hast. Nombre de talons de lance sont parfois attribués, encore, à des épieux de chasse mais, à l'inverse, des outils à douille deviennent à leur tour des talons de lance (cf. *infra*).

La désignation fonctionnelle des armatures dépend le plus souvent de critères assez flous liés à des impressions suggérées par leur longueur. Elles sont considérées comme celles de javelots si elles sont courtes, ou de lances si elles sont longues, alors que seule la structure de l'arme permet d'induire sa finalité, souvent à l'opposé de celle induite par sa longueur.

Ainsi, un fer très court mais fortement nervuré peut correspondre à une arme d'estoc, c'est-à-dire une lance, alors qu'un grand fer long et plat peut être l'armature d'un javelot, conçu pour être jeté sans risque de retour à l'envoyeur. Dans cette option, les cannelures ou gravures incisées sur certains fers ne sont pas des ornements mais des structures destinées à moduler les variations de résistance mécanique lors de l'impact d'un javelot.

Cependant, une fois de plus, l'ensemble des armes d'hast est considéré souvent comme un équipement de chasse, alors que pour les populations contemporaines des Celtes, lances et javelots constituent aussi l'essentiel de l'armement antique

dans l'ensemble de l'Europe méditerranéenne sans pour autant que la lance ou le javelot grec soit qualifié d'arme de chasse (4).

#### ACCESSOIRES ET ARMES DÉFENSIVES

L'identification d'un équipement militaire peut se faire également à partir de ceinturons dont il ne reste parfois que les anneaux en fer ou en bronze et, dans le meilleur des cas, une agrafe, alors que l'arme elle-même peut être absente (prélèvement, pillage, non déposition...). Or, une ambiguïté particulièrement récurrente concerne l'attribution fluctuante de ces anneaux et agrafes à des ceintures féminines autant qu'à des ceinturons masculins, en particulier dans les sépultures du V<sup>e</sup> siècle avant notre ère (DÉCHELETTE IV, 1927). L'agrafe ajourée, donc ornée, fût longtemps et par principe, attribuée aux femmes. Le critère fonctionne toujours, notamment, dans d'autres domaines de la parure masculine, tels les bracelets et les brassards.

Enfin, l'identification des équipements périssables reste toujours délicate. N'en concluons pas pour autant que cuirasses et boucliers n'existent pas lorsqu'ils ne comportent pas les éléments métalliques qui révèlent leur présence (RAPIN 2000). En outre, certaines des composantes métalliques des boucliers anciens (orles comme manipules) sont plus souvent à mettre en relation avec des réparations qu'avec la conception initiale de l'arme. Seuls une grande vigilance, lors de la fouille, une géologie favorable et de larges prélèvements peuvent permettre de les identifier et de compenser la disparition des matériaux organiques utilisés pour ces armes, toujours légères chez les Celtes.

Toutes ces déviations d'identification, ces attributions erronées comme les glissements de vocabulaire... constituent notre héritage, bâti au XIX<sup>e</sup> siècle autour du mythe de l'ancêtre primitif. Dans les gravures et peintures contemporaines, la hache, l'instrument du forestier sauvage devient l'arme favorite du barbare vêtu de peaux de bêtes. Cette brute mal dégrossie, mais proche de la Nature, ne pouvait concevoir d'arme autrement qu'en détournant ses outils domestiques ou de chasse. Il lui a fallu attendre... longtemps, les lueurs des civilisations en provenance du Sud... pour concevoir le combat à l'épée plutôt qu'à la massue. Les vieux fantasmes idéologiques cachés derrière les mots altèrent, autant que la corrosion du métal, nos capacités d'observation, d'identification et d'analyse.

4 - L'ensemble des armes d'hast du cimetière de Pernant est considéré d'emblée comme de l'armement « de chasse » (LOBJOIS 1969, p. 179).

#### LA DATATION DES ARMES

Les mobiliers funéraires sont, depuis longtemps, soumis à des estimations très fluctuantes de leur chronologie. L'amplitude de ces incertitudes, qui atteint parfois le siècle, constitue un obstacle rédhibitoire à toute tentative de lecture historique de l'occupation d'un site et, à l'opposé, une porte ouverte aux spéculations idéologiques, démographiques, culturelles, etc.

#### LA KOÏNÉ LATÉNIENNE

Quatre épées dont une réduite à quelques fragments de fourreau, cinq poignards et deux douzaines d'armes d'hast pour 200 tombes ; l'armement de la nécropole de Bucy-le-Long ne représente qu'une série dérisoire en regard des 622 céramiques exhumées. Un tel écart quantitatif n'est pas spécifique du cimetière de Bucy-le-Long. La variabilité des rituels funéraires est la caractéristique de fond des différentes provinces de la Celtique. En fonction des différentes traditions provinciales et des époques, la présence ou l'absence de tel ou tel mobilier traduit l'hétérogénéité des héritages ethniques ou culturels sur lesquels se sont greffées les grandes lignes de la civilisation laténienne. À l'opposé des traditions funéraires marniennes, les Celtes contemporains de la moyenne vallée de la Seine ignorent longtemps le dépôt de céramique dans les tombes. Dans d'autres provinces le concept même du cimetière à inhumation semble ne pas avoir d'existence (5).

En revanche, la densité relative des défunts armés est une variable diachronique pour les populations du quart Nord-Est de la France dont les pratiques funéraires sont proches. En témoignent les cimetières contemporains de la Marne tels ceux des "Jogasses" ou de Villeneuve-Renneville ou des Ardennes, à Hauviné ou Acy-Romance qui ont servi fréquemment de référence et pour lesquels le rite du dépôt de l'arme dans la tombe est loin d'être une constante.

La maigreur du corpus de l'armement publié et analysable constitue le principal obstacle à l'étude typologique des armes celtiques. La contrainte majeure depuis deux décennies a été d'étendre le champ d'analyses à l'ensemble du domaine européen. Ces conditions de travail ont engendré à leur tour d'autres contraintes spécifiques quant à l'exploitation des différents systèmes de chronologies relatives utilisés en Europe. L'abandon

5 - C'est le cas de nombreuses régions de France pour lesquelles l'absence de cimetière fût longtemps considérée soit comme le témoignage d'un vide démographique ou celui d'une culture différente comme les Ligures de Provence qui ne deviendront celto-ligures que tardivement. Fort heureusement la culture celtique ou laténienne ne s'exprime pas seulement à travers ses rituels funéraires.

des codes du langage relatif et son remplacement par le langage historique chiffré a paru d'autant plus justifié que l'armement a très vite constitué, pour l'ensemble des populations laténiennes d'Europe, une culture militaire commune. Dès le milieu du V<sup>e</sup> siècle, certains équipements se conforment déjà à des standards rigoureux sans décalage temporel perceptible (RAPIN 2001). Arts et armes constituent une véritable koïnè laténienne qui se précise surtout à compter du IV<sup>e</sup> siècle (RAPIN 1999).

C'est seulement pendant la phase de formation soit, lors de l'élaboration des normes de l'équipement militaire que les tâtonnements technologiques et les innovations, parfois éphémères, permettent de percevoir les avancées plus ou moins rapides de la métallurgie dans les différentes provinces de l'Europe celtique.

### LES CRITÈRES CHRONOLOGIQUES

Détecter une diachronie dans les dizaines d'inventions qui conditionnent l'élaboration des armes en fer exige leur examen le plus exhaustif afin de répondre aux deux questions fondamentales : comment sont-elles fabriquées et pourquoi, c'est-à-dire, dans quel but et avec quelles contraintes ?

- Les analyses technologiques incluses dans les nouvelles approches des travaux de restauration du fer ont ainsi multiplié les indices d'identifications morphologiques et techniques : une vingtaine de paramètres sont exploitables pour l'épée et son fourreau au lieu des quatre ou cinq indices utilisés préalablement.

- Les progrès techniques suscités par les nouvelles exigences de la clientèle militaire ont eu, à l'époque, les mêmes caractères d'irréversibilité qu'on leur attribue aujourd'hui. Ils sont donc porteurs d'informations temporelles.

- Identifier un seul de ces indices sur la quinzaine qui déterminent l'identification d'un fourreau peut parfois suffire à le situer chronologiquement, même s'il n'en subsiste que des débris (exemple de la tombe BLH 031).

- À l'opposé, bien des indices utilisés antérieurement pour des typologies sommaires n'ont aucun intérêt diachronique. Ils peuvent, en revanche, intégrer un ensemble de paramètres utiles pour la différenciation de panoplies contemporaines. Ainsi, un type d'épée et son fourreau peuvent représenter un corps spécialisé de l'armée laténienne contemporain de plusieurs autres. Chacune de ces spécialisations peut se distinguer par les dimensions, la structure des armes, de leur étui, de leur poignée et même par les images emblématiques dont elles sont les supports, auxquels s'ajoutent les caractères récurrents des lances et boucliers associés, c'est-à-dire de l'ensemble de la panoplie qui comprend également le ceinturon.

### LA CHRONOLOGIE ABSOLUE

Les ancrages en chronologie absolue de cette typologie renouvelée sont fondés sur l'hypothèse d'articulations entre les grilles événementielles enregistrées par l'historiographie gréco-latine et les périodes d'innovations ou de mutations intenses des équipements, induites par les grandes mobilisations conflictuelles qui jalonnent l'expansion européenne des Celtes (RAPIN 1995).

En outre, les identifications précises des analyses technologiques ont permis d'accroître le nombre des associations entre l'armement laténien et les objets d'origine gréco-italiques. La tombe à char de Bouranton (Aube) dont le véhicule est conçu par des artisans imprégnés des traditions techniques du premier âge du Fer pour un commanditaire laténien, trouve les ancrages technologiques indirects en Italie du Nord (RAPIN 2000a). Le guerrier de Bouranton est équipé d'un poignard à fourreau de cuir dont le ceinturon comprend le nouveau système laténien des deux anneaux à goupilles articulées et l'agrafe ajourée (RAPIN 2000a). Ce type de ceinturon très récurrent pour les armes les plus anciennes de La Tène a des correspondants proches dans les tombes celtiques du cimetière Arnoaldi de Bologne dont l'une possède un *terminus ante quem* précieux : un grand cratère à figure rouge daté de - 460/- 450 (VITALI 1992, RAPIN 1999).

Contrairement aux idées reçues, la grande vogue des agrafes ajourées en Champagne n'est pas un phénomène tardif de la fin du V<sup>e</sup> siècle. Leur présence dans le Sud de l'Europe témoigne plutôt d'une diffusion Nord-Sud, nettement antérieure à l'invasion historique des Celtes d'Italie au IV<sup>e</sup> siècle et non l'inverse.

Les mutations de l'armement de la fin de La Tène A, en particulier celles qui concernent le fourreau d'épée, viennent de trouver également un ancrage chronologique dans la tombe IB 29 d'Ensérune (Hérault). Le grand module du nouveau type de fourreaux de La Tène B1 porteur de l'image de la « Lyre » est associé à une coupe attique du dernier quart du V<sup>e</sup> siècle (RAPIN 1999).

Ces deux ancrages chronologiques fiables cernent les deux extrêmes de l'armement de Bucy-le-Long et des cimetières contemporains utilisés en comparaison.

Enfin, analyses radiographiques et restauration minutieuses entraînent régulièrement l'observation de réparations soignées ou bricolées dont l'intensité varie au rythme des grandes phases d'expansions militaires transcrites par l'historiographie gréco-latine. Les technologies de ces réparations sont également de précieux indices diachroniques complémentaires (cf. BFT 228).

### LA VIE DU DÉFUNT

Paradoxalement, cette dimension humaine on ne peut plus évidente est pratiquement ignorée des analyses chronologiques. Son introduction dans les recherches typo-chronologiques en tant que variable significative, nécessite des efforts constants. Les investigations chronologiques se sont donc étendues à l'extérieur des équipements militaires, en privilégiant trois directions fondamentales :

- les degrés de sensibilité chronologique relative de chaque composante de la parure et des équipements du défunt sont à comparer à ceux du reste du dépôt funéraire, céramique notamment (RAPIN 1990). Torques, bracelets, armes et fibules ne sont pas des marchandises que l'on renouvelle sur le modèle des lois du marché économique actuel. L'âge de leur acquisition n'est pas plus aléatoire que leur ornementation. Ils sont porteurs de sens et intègrent des codes sociaux et religieux sous lesquels se dissimulent aussi des données temporelles : l'histoire de l'individu ;

- dans cette approche, les données anthropologiques sont les plus précieuses. L'âge d'un défunt détermine l'amplitude temporelle, soit la fourchette, dans laquelle se situe l'ensemble du mobilier. Même sommaire et perfectible, cette estimation de l'âge peut mettre en évidence les incohérences des datations fondées sur l'exploitation subjective du concept des *termini post quem* et *ante quem* (RAPIN à paraître a).

C'est en effet dans cette troisième direction que le nettoyage idéologique est indispensable. Les confusions induites par un *terminus ante quem* qui devient *post quem* et réciproquement ont entraîné des cumuls d'erreurs qui atteignent ou dépassent le siècle. Cette tendance *ribasita*, ainsi qu'on la désigne en Italie, continue à perturber les chronologies à cause des automatismes redoutables des datations « à l'aveugle » c'est-à-dire indifférentes aux associations de mobiliers déposés avec des défunts jeunes ou âgés (RAPIN à paraître, a).

Le cimetière de Bucy-le-Long réunit tous les atouts nécessaires pour introduire plus de fiabilité et de souplesse, dans les grilles chronologiques en vigueur :

- les séries céramiques sont parmi les plus importantes dont on puisse disposer actuellement pour les cimetières contemporains. Les caractéristiques spécifiques de ce mobilier permettent de matérialiser au plus près le *terminus ante quem* de l'ensemble funéraire ;

- le rituel funéraire de l'inhumation, pratiquement exclusif pour la nécropole, autorise des analyses anthropologiques précieuses pour cerner l'autre extrémité de la fourchette chronologique, soit le *terminus post quem* de l'ensemble mobilier ;

- enfin, la hiérarchisation des parures, torques, bracelets et fibules, soit de prestige, soit simplement fonctionnelles, devrait apporter des repères temporels complémentaires à l'intérieur de ces fourchettes chronologiques et permettre de vérifier si la diachronie technologique des armes correspond à une réalité exploitable ou non.

### LES ÉLÉMENTS DE L'ANALYSE

En principe la qualité de l'iconographie d'une publication, comme son exhaustivité, devrait permettre de compenser les défaillances de l'analyse. Tel est le cas lorsque les planches documentaires sont élaborées par des professionnels du dessin et de la gravure formés à l'école du XIX<sup>e</sup> siècle.

Pour autant, la corrosion du fer limite l'acuité des observations. En outre, si la précision du regard, donc du dessin, est tributaire de l'analyse, la séduction du graphisme n'est pas nécessairement un critère de qualité, sinon pour l'esthétique d'une planche. Les moyens de l'outil informatique ne peuvent pas, non plus, combler les lacunes de l'observation du document.

C'est souvent au niveau de l'incohérence entre les images graphiques et les sections des objets décrits que l'incompréhension du document est la plus perceptible. Si l'on ajoute à cela des descriptifs sans mensurations, sinon aléatoires ou sans pertinence, il devient vite évident que l'élaboration de l'identité métrologique du document est un des obstacles majeurs aux travaux de synthèse conduits à partir de la littérature.

La consultation directe de l'ensemble de la documentation, quel que soit son état de délabrement dans les vitrines ou les réserves des musées d'Europe, a permis de constater, pendant ces deux dernières décennies, que si l'absence de restauration est toujours préjudiciable pour l'étude des objets en fer elle reste néanmoins préférable aux restaurations abusives.

Lorsque les nettoyages sont programmés sans problématique de recherche et sans radiographie, ils conduisent, dans la majorité des cas, à la destruction d'indices majeurs ou à la falsification, souvent involontaire, des documents. Les épées des tombes BLH 003 ou 64 de Pernant en témoignent.

Les mensurations ont donc été adaptées aux contraintes imposées par la corrosion. Dans l'idéal, l'apport des radiographies, à condition de savoir les interpréter, permet de compenser les lacunes de l'observation directe.

## LES ÉPÉES

Mesurer la longueur totale d'une épée ou d'un poignard n'a d'autre intérêt que muséographique, à savoir connaître l'encombrement de l'objet, les contraintes d'emballage, du transport ou de sa présentation en vitrine. Cette mesure masque les variables morphologiques de la poignée.

En effet, les mensurations et indices typologiques pertinents sont localisés séparément sur la lame et la poignée. La longueur de la lame se mesure à compter de son talon, réel ou restitué lorsqu'il est détruit (fig. 250B). La longueur de la soie part de ce talon jusqu'à son rivet terminal. Trois standards de poignées coexistent pendant les phases anciennes de La Tène. Alors que les contraintes ergonomiques auraient pu induire une sorte de constante, ces variations correspondent à des usages ou des fonctions différentes.

- Une longueur de soie comprise entre 9 et 10 cm correspond à une poignée de poignard héritée du premier âge du Fer : une barre horizontale pour la garde et le pommeau et une fusée longue de

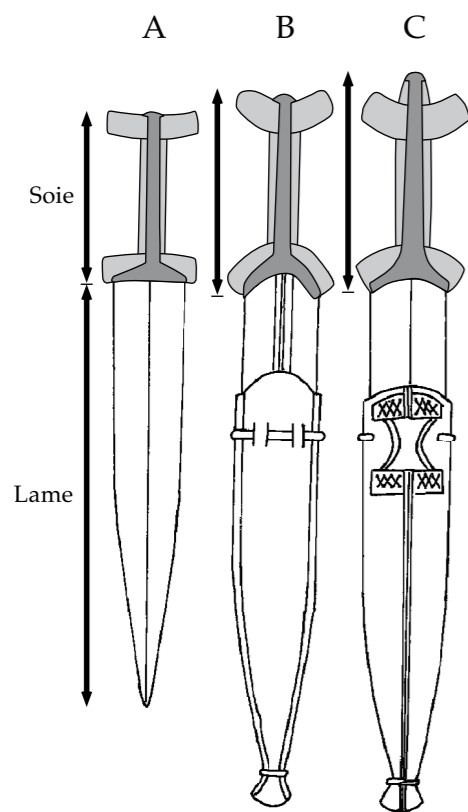


Fig. 250B - Quelques poignards à étui de cuir différenciés par le module de poignée. A : soie courte avec pommeau garde horizontaux (en bois de cerf) cf. BLH 104 ; B et C : restitution des étuis de cuir du type précédent (recto, verso) d'après les observations des restes de cuir minéralisé sur la lame du poignard précédent. Les deux modules de poignée B et C correspondent à leur équivalent sur les épées. La soie la plus grande (entre 13 et 14 cm) correspond à un pommeau trilobé.

7 cm en moyenne, le tout souvent réalisé en bois de cervidés. Elle est conçue pour une arme courte, plutôt symbolique d'une fonction éloignée des contraintes militaires compte-tenu de son ergonomie assez sommaire et peu confortable pour une main masculine d'adulte (cf. BLH 104).

- Une longueur de soie située autour de 12 cm révèle un concept adapté au plus petit des deux principaux standards des poignées laténiennes dont la garde et le pommeau sont symétriques et la fusée plus courte que la précédente. C'est sur ce type de poignée à pommeau bilobé que l'on placera, surtout à compter du IV<sup>e</sup> siècle, des ailettes en fer. Ces soies à ailettes sont associées à des lames très spécifiques par leur structure de section rhomboïdale et leur fourreau en général dépourvu de médiane.

- Les soies de longueur avoisinant 13 cm ou plus constituent l'armature interne du deuxième grand standard des poignées laténiennes dont le pommeau est, dans ce cas, trilobé (cf. BLH 228, BFT 228 et 446). Sa figuration dans l'iconographie antique (bas-relief, ronde-bosse ou gravure) a fréquemment entraîné une confusion avec les poignées des épées à sphères qui comprennent, en réalité, quatre lobes et non trois (6).

Le reste des mesures et indices pertinents concerne la largeur de la lame, la structure de sa section et la morphologie de la pointe (fig. 250B).

Le standard de l'arme de poing laténienne élimine rapidement les variations du profil sinueux héritées des traditions du premier âge du Fer. Les tranchants parallèles deviennent la règle même pour les armes courtes. Pour ces morphologies nouvelles, souvent assimilées à des formes triangulaires pour la lame, il est facile de repérer, en réalité, la rupture de pente du profil des tranchants qui permet d'isoler la pointe triangulaire du reste du corps de l'arme.

Lorsque l'archaïsme des profils sinueux des tranchants subsiste sur des armes tardives, il traduit plutôt une origine allogène, en général méditerranéenne. *Pugio* et *spatha* romains, poignards ibériques, épées italiques ou grecques, etc., sont longtemps restées tributaires de cet héritage lointain de l'âge du Bronze.

Sur les armes courtes de la fin du premier âge du Fer deux structures sont utilisées pour le raidissement des lames d'estoc :

6 - La nature périssable des composantes de la poignée n'a laissé subsister en général que son axe métallique : la soie. De ce fait toute figuration réaliste en sculpture ou parure est sollicitée pour combler cette lacune et les poignées métalliques, telles celles des épées à sphères, ont constitué une aubaine pour l'imaginaire et une confusion pour l'identification (RAPIN à paraître c).

- une lame de section losangée c'est-à-dire avec une simple arête centrale. Elle est plutôt réservée aux dagues, armes étroites entre 2 et 3 cm de largeur pour une amplitude des longueurs comprise en gros entre 20 et 40 cm. Cette structure est aussi commune sur les dagues et poignards du début de La Tène ;

- une lame de section initialement lenticulaire dont le raidissement est induit par le creusement de plusieurs cannelures parallèles sur l'axe vertical de l'arme, telle la lame du poignard de la tombe 18 de Pernant.

Si la première formule traverse les mutations du V<sup>e</sup> siècle et continue à fonctionner jusqu'au III<sup>e</sup> siècle, la seconde, réservée initialement aux poignards du premier âge du Fer, tend à disparaître rapidement dès le début de La Tène pour être remplacée par une nervure centrale saillante. Elle constitue la principale formule de lame pour les grandes épées de taille et d'estoc jusqu'au début du III<sup>e</sup> siècle.

En revanche, les structures cannelées sont réutilisées de temps à autre, du moins dans leur principe (RAPIN & SZABO 1998). Le raidissement par enlèvement de matière, c'est-à-dire par le creusement de deux gorges de part et d'autre de l'axe vertical réapparaît aussi sur certaines grandes lames d'estoc et de taille à compter du II<sup>e</sup> siècle. Elles constituent une des structures fréquentes pour certaines longues épées de La Tène finale.

## LES ARMES D'HAST

Les mêmes techniques sont appliquées aux armes d'hast pour lesquelles ces structures de cannelures, d'arêtes ou de nervure sont utilisées suivant la finalité précise de l'arme.

Armes d'estocs à fortes nervures saillantes, armes de jets diverses avec ou sans cannelures, armes mixtes avec nervures à la base prolongée par une arête et se terminant par une lame de section lenticulaire, etc. La radiographie est indispensable pour identifier ces multiples variations dissimulées par les produits de corrosion.

Cet investissement artisanal sur l'arme de base des guerriers du V<sup>e</sup> siècle se traduit par une diversité qui est loin d'être fortuite. Elle se poursuit au niveau de la morphologie de la douille, de son diamètre, de son système de fixation sur la hampe et, bien sûr, de celle des éventuels talons qui complètent certaines hampes. La somme de ces indices, ici résumée à l'essentiel, n'a jamais été prise en compte dans les analyses traditionnelles ni dans l'iconographie des équipements militaires. Elle surprend en ce qu'elle révèle une métallurgie de pointe, soucieuse de s'adapter continuellement aux finalités très précises du combat laténien à l'arme d'hast.

## LES FOURREAUX

Les analyses technologiques des fourreaux métalliques laténiens induisent des conclusions encore plus surprenantes sur la maîtrise des métallurgistes celtes.

L'intérêt des archéologues pour cet accessoire de l'équipement militaire a souvent été conditionné par l'attrait visuel du bronze en regard du fer, trop souvent dévalué. La disparition progressive des tôles en bronze remplacées par les tôles en fer est même parfois considérée comme une forme de régression.

Or, le fourreau de fer laténien est, sans conteste, un des objets de métal parmi les plus complexes jamais élaborés dans l'Antiquité. Il témoigne d'un niveau de savoir-faire technologique dont les Celtes seront longtemps les seuls dépositaires (RAPIN 2000b).

À l'inverse de ce que nous dicte une sensibilité dévoyée par le marché des antiquaires, l'utilisation des alliages cuivreux pour l'élaboration des fourreaux constitue un archaïsme dont l'artisanat celte cherche à s'émanciper. Notre sens logique actuel est une fois de plus pris en défaut.

Depuis l'âge du Bronze jusqu'à la fin du premier âge du Fer, en Europe tempérée comme méditerranéenne, l'étui des armes de poing est constitué, pour l'essentiel, de matériaux organiques : planchettes de bois tendre (saule, peuplier, etc.), superposées, collées, ligaturées, recouvertes de cuir ou de tissu.

Cet étui restera en usage chez les Grecs des époques classique et hellénistique, comme chez les peuples italiques, y compris les Romains, jusqu'à l'époque impériale. Les peuples germaniques du haut Moyen Âge resteront fidèles à cette tradition du fourreau de bois et cuir pour leurs grandes épées comme pour leurs scramasaxes.

Se pose alors la question : pourquoi les Celtes s'orientent, à contre-courant des *civilisations-modèles* du Sud, vers l'élaboration difficile d'un étui en fer ?

Plus d'une décennie d'enquêtes, de restaurations, de radiographies, etc., ont été nécessaires pour entrevoir la logique des recherches de l'artisanat celtique. Ce sont des centaines d'observations cumulées qui permettent désormais de proposer une diachronie cohérente des mutations et des innovations successives qui jalonnent quatre siècles d'équipements militaires. Elles sont, pour l'essentiel, induites par l'évolution vers un style de combat dynamique. Cette orientation des populations de l'Europe tempérée commence dès le premier

âge du Fer, à l'opposé des concepts militaires méditerranéens (RAPIN 1999a). Pour la période qui concerne le cimetière de Bucy-le-Long, les étapes essentielles peuvent se résumer ainsi.

- À la fin du VI<sup>e</sup> siècle, l'intérieur du fourreau des armes courtes, c'est-à-dire des poignards et des dagues, est encore conçu en bois. Ce matériau, préféré pour le contact avec les tranchants de la lame, est ensuite gainé par une enveloppe métallique le plus souvent en bronze vers l'avant mais, toujours en fer vers l'arrière. Cet alliage ferreux est hétérogène et l'épaisseur variable de la tôle est au minimum égale ou supérieure à 1 mm. Sur le haut de cette plaque de revers, une pièce de suspension en fer, verticale, fixée par rivetage, constitue le prototype de son équivalent laténien. Cette pièce capitale pour la compréhension des spécificités de l'armement laténien n'existe pas ailleurs que dans le domaine marnien au sens large du terme. Pour cet assemblage, soumis aux secousses induites par les déplacements rapides des combattants, les artisans ont choisi le fer, plutôt que tout autre alliage cuivreux, pour ses qualités mécaniques supérieures. En revanche, les premières tôles épaisses en alliage ferreux hétérogène ne pouvant pas se plier aisément, ce sont les tôles de cuivre ou de bronze malléable de l'avant qui assurent le sertissage de l'étui par un recouvrement plat vers l'arrière. Un complément d'agrafes, de frettes, de bouterolles tubulaires ou encore le rivetage de l'extrémité distale des deux plaques consolident cet étui mixte.

- Au début du V<sup>e</sup> siècle diverses tentatives d'évacuation du fourreau de bois interne se produisent conjointement aux changements de morphologie et de dimensions de la lame, de sa poignée et de son système de suspension. L'arme, initialement plus symbolique que guerrière, tend à se rapprocher de sa fonction militaire future. Ces nouvelles orientations se heurtent aux difficultés techniques posées par la fabrication des tôles, en fer suffisamment épuré pour être assez ductile, et permettre la mise en forme des gouttières de sertissage. Pendant que les recherches métallurgiques des forgerons piétinent, une solution d'attente s'oriente du côté des fourreaux de cuir (RAPIN 2000a). Ce choix engendre à son tour le problème de la fragilité de la suspension propre au matériau organique de l'étui. De ce fait, la balance penche à nouveau en faveur des fourreaux de fer dès que les problèmes techniques posés par la fabrication de la tôle, mince et malléable, trouvent des solutions de plus en plus satisfaisantes.

- Les premiers fourreaux métalliques aux caractéristiques laténiennes sont identifiables dans une région comprenant les Ardennes, l'Aisne, la Marne et une partie de la Bourgogne. Les nouvelles formules sont encore réservées aux armes courtes et toutes ne réunissent pas simultanément l'ensemble des innovations techniques qui deviendront le standard du fourreau des grandes épées gauloises.

Les acquits des traditions métalliques locales vont favoriser ou retarder certaines innovations. Ainsi, dans l'état actuel du corpus, en évolution constante, dans les Ardennes et dans l'Aisne la bouterolle laténienne en fer semble plus précoce que dans la Marne qui, de son côté, semble trouver plus rapidement la technique de soudure de la pièce de suspension, alors que le concept des gouttières à glissières, pour le fil de la lame, pourrait être natif de Bourgogne (CHAUME & RAPIN 1999).

En revanche, si les témoignages de cette intense activité des recherches métallurgiques ne manquent pas dans cette entité géographique assez réduite, ils font totalement défaut ailleurs, où les traditions du premier âge du Fer continuent à fonctionner jusqu'à l'adoption des formules de grands fourreaux mises au point en Celtique centre-occidentale.

Cette adoption généralisée du fourreau laténien à partir du milieu du V<sup>e</sup> siècle dessine une auréole autour de son hypothétique « berceau de création » : en direction de l'Est vers l'axe de la vallée du Rhin, du Sud-Est, vers les régions alpines et du midi où cet armement de modèle nordique atteint apparemment le Languedoc à Ensérune en même temps que le reste de la Celtique (7).

Vers la fin du V<sup>e</sup> siècle les confins de la koïnè militaire celtique atteignent au levant le coude du Danube, au sud les zones alpines et le Nord de l'Italie, la Gaule méridionale et l'Espagne ibérique. Vers l'Ouest et le Nord de l'Europe occidentale elle se diffuse dans une région incluant la France occidentale, l'Angleterre méridionale et les territoires de la future Belgique (RAPIN 1999).

Ce domaine ancien, plus vaste qu'on ne l'imaginait jusque là, n'est pas représenté avec une documentation d'égale densité compte-tenu de la diversité des pratiques funéraires. Ainsi, une incinération sous tumulus du Quercy dans le Sud-Ouest de la France, mêlée à un groupe de *tumuli* de la fin du premier âge du Fer, peut témoigner grâce à la présence d'une agrafe de ceinturon ajourée du type fleur de lotus que l'armement laténien du début du V<sup>e</sup> siècle est connu, à travers l'adoption de son système de suspension, dans une région où les armes correspondantes n'apparaissent jamais dans les sépultures (LAMBERT 2000).

Ces témoignages discrets, très éloignés d'un centre supposé de diffusion constituent une invitation supplémentaire à rassembler largement la documentation contemporaine et, à plus forte

7 - Il semblerait que les populations ibériques du Levant, depuis la Catalogne jusqu'à l'Andalousie, adoptent paradoxalement les innovations celtiques plus précocement que les Celtibères occidentaux (QUESADA 1998).

raison, dans l'environnement proche du cimetière de Bucy-le-Long, comme Pernant (note 8 et RAPIN à paraître, d). L'éclairage réciproque que ces mobiliers partiellement et anciennement publiés peuvent s'apporter dans les domaines technochronologiques, présente d'autant plus d'intérêt qu'il concerne des populations contemporaines dont la proximité géographique a dû entraîner des échanges culturels, technologiques et économiques permanents.

#### LES TOMBES À ARMES DE BUCY-LE-LONG (tab. LVIII)

BLH 003

#### Les données analytiques et typologiques

##### L'épée BLH 003-04

Sa lame de près de 75 cm de longueur pour une largeur de 3 cm est la plus étroite de toutes les épées longues laténiennes, si l'on excepte la catégorie très à part, des grandes rapières dites épées à sphères (RAPIN, à paraître a).

De telles proportions en font une lame encore plus fine que celle des dagues jogassiennes de la fin du premier âge du Fer. La rupture de pente des tranchants se produit à 25 cm de l'extrémité pour engendrer une longue pointe effilée triangulaire.

La section losangée de cette lame constitue un autre point commun avec la structure des dagues, qui la distingue des épées à sphères dont les quatre pans concaves lui confèrent à l'inverse une section en as de carreau.

Cela revient à dire que si ces trois types de lames étroites sont bien conçus pour l'estoc ; celle du guerrier de Bucy-le-Long lui permettait, à l'occasion, une escrime de taille qui n'était pas possible ni avec les courtes dagues jogassiennes, ni avec les longues rapières des épées à sphères.

La longueur de soie correspond au standard minimum des poignées à pommeau trilobé. Les traces conservées de bois minéralisé permettent d'en restituer la morphologie originelle avec assez de précision.

La section rectangulaire épaisse de cette soie la situe immédiatement dans la tradition ancienne, notamment celle des dagues, ce qui conforte

8 - L'ensemble du matériel de cette nécropole voisine n'a jamais fait l'objet d'une publication exhaustive. La reprise récente d'un travail de sauvetage des mobiliers en fer exhumés par Gilbert Lobjois a été l'occasion de démontages et reprises de restaurations et de nouvelles analyses utiles à la présente publication

Tombe	Épée	Poignard	Arme d'hast
BLH 003	1		1
BLH 009		1	1
BLH 017			3
BLH 019		1	
BLH 021			1
BLH 027			
BLH 029			1
BLH 030			2
BLH 061		1	
BLH 075			4
BLH 081			1
BLH 104		1	
BLH 107			3
BLH 176			1
BLH 193			1
BLH 198			
BLH 207			3
BLH 221			
BLH 369		1	3
BLH 446	1		1
BFT 031	1		
BFT 223			1
BFT 228	1		

Tab. LVIII - Répartition des armes par tombe.

son éventuelle filiation évoquée ci-dessus. Son raccordement anguleux avec la lame dessine un bref épaulement oblique. Les traces de bois minéralisé sur cet épaulement sont l'empreinte de la garde incurvée dont une mortaise de 5 mm de profondeur permettait l'emboîtement sur le talon de la lame.

Sur cette garde de près de 2 cm de hauteur venait de caler une fusée de 65 mm de hauteur qui était peut-être déjà de section rectangulaire comme son équivalente de Somme-Bionne (9).

Le montage de la poignée se termine par la superposition du pommeau trilobé. Les quatre pièces étaient ensuite bloquées par la pression du rivetage terminal de la soie et des rivets transversaux du pommeau et de la garde.

9 - Les poignées à fusées de section carrée sont caractéristiques des choix ergonomiques du V<sup>e</sup> siècle, surtout pendant un bon tiers central. Les éléments métalliques de ce type de fusée tels ceux de Somme-Bionne (Marne), de Prosnes-Les-Vins-de-Bruyère (Marne), tombe A ou, encore, de Bescheid dans l'Hunsrück-Eifel sont, en gros, contemporains de celle de Bucy-le-Long.

La configuration incurvée des emboîtements de la garde et du pommeau lui conféraient une solidité accrue tout en assurant une ergonomie parfaite pour une prise de main sans fatigue. Ce concept d'une stabilité étonnante se maintiendra en effet quatre siècles sans changement notable. L'artisan de l'Aisne qui l'a réalisée en connaissait les normes dans le moindre détail. Cette maîtrise suppose l'antériorité de sa mise au point sur les armes plus courtes de la période de transition, Hallstatt-La Tène (cf. BLH 369).

Au centre de l'emboîtement transversal du pommeau, a subsisté la tige d'un rivet qui la traversait. Sa section ronde montre qu'il s'agissait d'un rivet dont les têtes, avant et arrière, ont disparu. Ce rivet central faisait partie d'un dispositif qui en comprenant six à l'origine. Gilbert Lobjois a noté leur présence lors du dégagement de la sépulture. Cette formule qui aura une longévité de plusieurs siècles a également des parallèles sur la poignée de Somme-Bionne ou celle de la tombe 6 de Cortrat dans le Loiret (RAPIN & ZURFLUH 1999).

#### Le fourreau BLH 003-04

Son état actuel témoigne de ces destructions, évoquées en introduction (fig. 251), généralement provoquées par des restaurations conduites sans

problématiques archéologiques. Le seul objectif apparent de cette « restauration » ancienne, fût d'extraire l'épée de son fourreau. Cette démarche, sans intérêt scientifique puisque les informations concernant la morphologie de l'épée sont accessibles à partir d'un simple cliché radiographique, entraîne toujours les mêmes conséquences dramatiques pour les pièces les plus fragiles mécaniquement lorsqu'elles sont en tôle de fer corrodé. Le pontet de la pièce de suspension a été brisé à cette occasion et son remontage erroné n'a pas tenu compte de sa longueur originelle. Le tiers inférieur du fourreau en fer a été également détruit sur l'arrière ainsi que l'extrémité de la bouterolle en fer.

Restituer la morphologie originelle a demandé une longue enquête suivie d'une « dérestauration » et d'un remontage guidé par un cliché antérieur à l'intervention. Un nouveau nettoyage a permis, en outre, de découvrir l'ornementation discrète gravée et estampée sur l'entrée en alliage cuivreux de l'avant de l'étui et sur l'agrafe de sertissage de la bouterolle (10).

10 - Le relevé de cet ornement piqué est également peu explicite quant à sa lecture. Il a été publié dans l'étude de Nathalie Ginoux (1994, fig. 3, pl. 1).

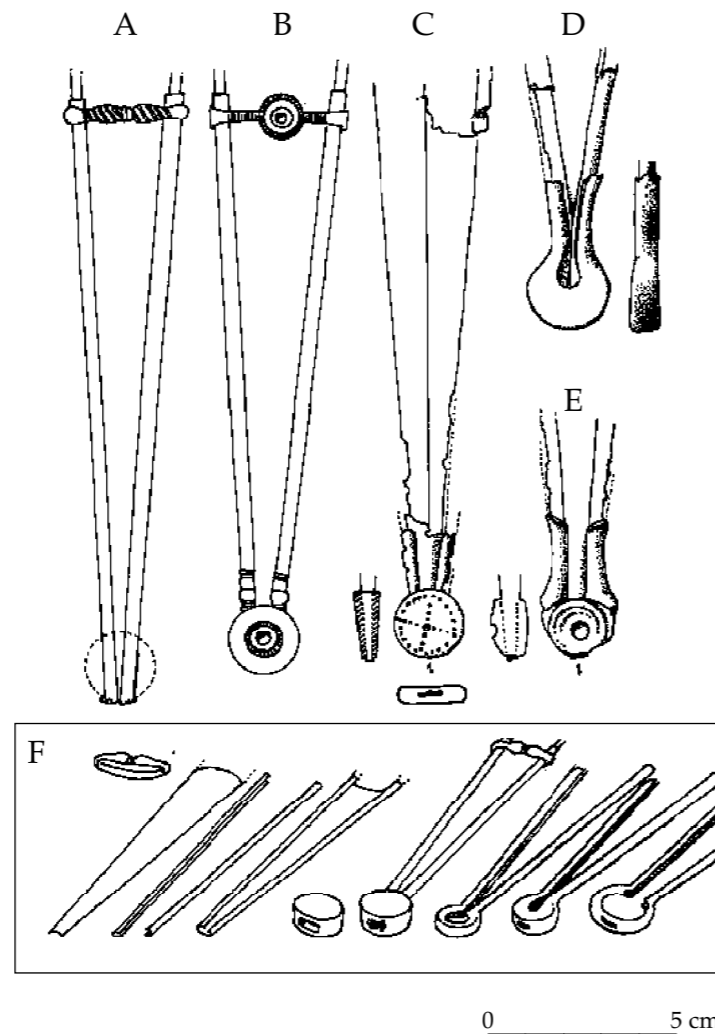


Fig. 251 - Restitution de la bouterolle probable du fourreau d'épée de la tombe BLH 003. B : bouterolle de même type de Bescheid (Allemagne), schéma A. Rapin d'après une photographie de A. Haffner (HAFFNER 1999, p.197, fig. 4). C : : bouterolle de même type de Somme-Suippe dans la Marne (Coll. De Baye. Musée des Antiquités Nationales n° 67941. Dessin A. Rapin). D et E : bouterolle de Saint-Étienne-au-Temple dans la Marne MAN. n° 13509 et M.A.N. n° 13521 (Coll. Machet, dessin A. Rapin). F : hypothèse de classement des bouterolles rondes, non ajourées du V<sup>e</sup> siècle jusqu'à leur terme (formule ajourée 6-D).

L'étui est réalisé à partir du sertissage de la plaque avers en alliage cuivreux par un repli de la tôle du revers en fer sur l'avant. La technique, inverse de celle utilisée sur les fourreaux antérieurs des dagues, souligne la progression technologique spectaculaire réalisée à partir d'une tôle en fer amincie jusqu'à 0,5 mm d'épaisseur.

La bouterolle a été réalisée en 4 pièces assemblées mécaniquement (RAPIN 1999a, p. 50, fig. 6) :

- deux gouttières obliques ont été superposées au sertissage de l'extrémité de l'étui ;
- celle-ci a été ensuite enfoncée dans un disque de fer épais et mortaisé qui maintenait l'assemblage distal par un léger aplatissement de ces gouttières à la sortie de la mortaise ;
- une frette en alliage cuivreux enserrait et maintenait l'assemblage sur l'entrée de la bouterolle.

Le disque terminal détruit a laissé quelques traces d'oxyde et les deux fractures de la partie arrière de la frette sont récentes. Le dernier nettoyage de sa partie antérieure a révélé sa morphologie en double balustre ornée de lignes gravées obliques.

Sur la tôle en bronze de l'entrée du fourreau, un nettoyage très vigilant conduit sous microscope binoculaire, a permis de retrouver les traces du décor originel dont l'altération est due, cette fois, au long usage de l'arme. Trois ornements circulaires composés de trois cercles concentriques déterminent pour chacun un bandeau interne rempli de ponctuations estampées. La ponctuation centrale correspond certainement à l'outil de traçage (compas ?). D'autres ponctuations d'un plus petit calibre dessinaient un motif symétrique sur les quatre premiers centimètres de l'entrée de l'étui. Malheureusement l'érosion du motif piqué est trop importante pour le restituer précisément. Un ornement moins usé, obtenu par la même technique est également présent sur l'entrée du fourreau de Somme-Bionne (GINOUX 1994, fig. 3).

Mais « l'érosion » la plus intéressante vient du découpage de la tôle de bronze de l'embouchure de l'étui. Un bandeau de 4 mm de hauteur parallèle à l'entrée a partiellement emporté le haut des motifs circulaires. Ce type d'intervention est, en général, provoqué par l'usage et l'usure de la lame qui, d'aiguisage en aiguisage, voit sa pointe diminuer. Un tel réaménagement du fourreau constitue, en principe, un bon indice de longévité de son utilisation en cohérence avec les autres traces d'usure notées sur le décor, ainsi qu'avec l'âge du défunt.

#### La lance BLH 003-05

Sa nervure centrale actuellement à peine marquée était plus saillante à l'origine (LOBJOIS 1974). Sa largeur et la légère dépression de son profil qui sépare la pointe de la base la distingue également des armes de jet traditionnelles.

Le léger prolongement de la nervure donne une section losangée à la tige pleine de jonction entre la douille et le fer, soit une particularité qui l'éloigne aussi des armes de jet contemporaines.

L'arme appartient à la catégorie des armes mixtes dont la fonction reste difficile à déterminer. La destruction de la base de la douille lors de sa première restauration fut déplorée en son temps par Gilbert Lobjois qui avait prélevé l'arme intacte (LOBJOIS 1974). Cette destruction nous prive d'un indice important pour la détermination du type de hampe sur laquelle le fer était monté et donc de l'estimation de sa longueur.

La présence de certaines formes semblables dans des panoplies de tombes à char, comme dans celles, plus tardives, du II<sup>e</sup> siècle a conduit à les interpréter comme des armes de cavalier. Le guerrier de la tombe BLH 003 n'a pas le profil d'un fantassin et sa longue épée constitue également un équipement plutôt adapté à un cavalier qu'à un combattant à pied du fait de l'encombrement qu'elle génère.

#### La fibule BLH 003-06 a

Son exhumation a fait l'objet d'un prélèvement en motte, ce qui constituait à l'époque et encore de nos jours, un comportement d'avant-garde, pour la préservation des informations morphologiques d'objets en fer brisés par la corrosion. Il est vraiment regrettable que ce prélèvement ainsi que le cliché radiographique avant le « nettoyage » des fragments n'aient pas été conservés (LOBJOIS 1974).

Ce qui est restitué actuellement de cette broche en fer permet d'identifier approximativement son type que l'on peut appeler pré-Marzabotto mais pas d'en permettre une analyse précise. Il est important de rappeler ici que la nature du matériau, le fer, engendre à tort une hiérarchie de type « olympique » en regard des fibules en bronze. L'importance hiérarchique ou symbolique du bijou est sans rapport avec la dévaluation automatique que l'on attribue de nos jours au fer du fait de sa corrosion. Une tombe n'est pas pauvre parce qu'elle ne contient qu'une fibule en fer. L'individu qui est signalé dans sa tombe par ce type de broche n'appartient pas nécessairement au plus bas niveau social du groupe humain qui vivait sur les bords de l'Aisne au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Nombre de tombes de Bucy-le-Long, comme BLH 003, témoignent du contraire. En outre, les magnifiques fibules en fer de la fin du VI<sup>e</sup> siècle montrent le degré de virtuosité et d'investissement technique des artisans de la fin du premier âge du Fer qui sont de véritables « orfèvres » du bijou en fer.

#### Discussion chronologique

Malgré leurs proportions singulières, l'épée et son fourreau appartiennent à une série dans laquelle figurent à la fois des armes très connues comme

celles de La Motte-Saint-Valentin, de Somme-Bionne (Marne) ou bien celles morphologiquement plus proches trouvées à Bescheid (Hunsrück-Eifel) ou encore celle de Somme-Suippe (Marne) appartenant à la collection De Baye du *Musée des Antiquités Nationales*, toujours inédite après sa récente restauration, pour ne parler que des exemplaires les plus grands (11).

En effet, la famille des armes de proportions semblables, mais de plus petites dimensions, s'élargit en amont avec des modules proches de ceux des dagues jogassiennes dont les fourreaux portent les premières innovations laténiennes. Celles de la tombe 64 du petit cimetière voisin de Pernant (Aisne) ou des nécropoles proches des Ardennes comme "Le Mont Troté", tombe 21 ; "Les Rouliers", tombe 2 ; Acy-Romance, tombes 15 et 18 sont à la fois incontestablement laténiennes tout en possédant quelques indices archaïques qui les situent dans une antériorité technologique évidente en regard de celle de Bucy-le-Long (12).

Pour ces deux séries comparatives, si la répartition géographique des plus anciennes reste concentrée sur un secteur Champagne-Ardennes incluant le Soissonnais, celle des armes les plus longues dessine une répartition beaucoup plus large qui rend vraisemblable l'hypothèse de ce foyer occidental de genèse pour l'armement laténien (RAPIN 1999).

On peut considérer que parmi les indices diachroniques des grandes épées du V<sup>e</sup> siècle figure une tendance à l'élargissement de la lame pour les formules les plus standardisées. Les plus larges sont non seulement dans les contextes les plus tardifs, mais elles portent également des marques d'évolution dans les pièces de suspension, les frettes, les agrafes, les sertissages, les bouterolles, etc. Ce processus d'élargissement est assez rapide, puisque les armes les plus proches comme celles de Somme-Bionne ou de Berscheid ont déjà des fourreaux dont la largeur se situe entre 40 et 45 mm et que cette dimension peut avoisiner les 60 mm pour certaines épées de la deuxième moitié du V<sup>e</sup> siècle.

Les plus anciennes de la famille des grandes épées et les plus proches morphologiquement possèdent dans leur mobilier funéraire des

céramiques d'importation d'origine attique. La coupe de Somme-Bionne est, le plus souvent, datée du milieu ou du troisième quart du V<sup>e</sup> siècle ce qui constitue probablement un *terminus ante quem* pour l'armement et peut-être le char. Quant au vase dit du type de La Motte-Saint-Valentin, sa chronologie assez proche reste encore aléatoire du fait d'une fabrication attique destinée exclusivement à l'exportation, au dire des spécialistes (MAFFRE 1997).

Cependant, dans les deux cas, l'âge des défunts nous est inconnu ce qui ne permet pas d'avoir une idée précise sur l'époque de fabrication des armes pendant le tiers central du V<sup>e</sup> siècle.

De ce point de vue la tombe de Bucy-le-Long présente quelques avantages. Du fait de l'abondance de la céramique dans les dépôts funéraires, la sériation a permis un classement relatif fiable des productions locales. Pour autant, le transfert en chronologie absolue de ces productions relève plus d'approches comparatives croisées que de certitudes. Les vases de la tombe BLH 003 pourraient ainsi constituer un *terminus ante quem* à situer dans la deuxième phase du cimetière (Aisne-Marne II B), soit approximativement vers le troisième quart du V<sup>e</sup> siècle.

L'âge du défunt, une première fois estimé à plus de 60 ans, a été revu à la baisse vers celui d'un adulte mature, ce qui revient à situer sa naissance au début du deuxième quart du V<sup>e</sup> siècle. L'élaboration de la grande épée pourrait être envisagée dans le deuxième quart du V<sup>e</sup> siècle. La morphologie de la fibule est compatible avec cette fourchette chronologique dans la mesure où son schéma de construction relève de ces variantes qui préfigurent le standard des fibules du type dit de « Marzabotto » à compter du milieu du V<sup>e</sup> siècle.

BLH 009

L'inhumé est équipé d'un poignard gainé d'un fourreau de cuir suspendu, sur sa hanche droite, à un ceinturon comportant 5 anneaux. Une lance est déposée le long de son flanc gauche, pointe vers le haut de la tête.

#### Les données analytiques et typologiques

##### Le poignard BLH 009-02

La lame de section losangée ne montre aucune des caractéristiques archaïques présentes sur les armes anciennes du premier âge du Fer. Les tranchants à peine convergents sur 13 cm sont suivis d'une pointe triangulaire de longueur équivalente et aucune cannelure ne marque l'axe vertical de la lame. Seule la soie parallépipédique de section carrée conserve, avec ses raccordements anguleux à la lame, des caractéristiques relevant des traditions du premier âge du Fer.

##### Le fourreau BLH 009-02

L'étui de cuir a laissé des traces minéralisées un peu partout sur les deux faces de la lame et surtout aux deux endroits privilégiés où le contact entre fer et cuir est le plus étroit, c'est-à-dire aux deux extrémités de l'étui.

Un fragment de l'agrafe (ou de la frette) qui enserrait la gaine à 15 mm sous la garde de la poignée a conservé sur 2 mm d'épaisseur les fibres du bourrelet latéral de la gaine. Du cuir minéralisé sur de près de 5 cm de longueur permet d'observer le montage de cet étui (fig. 250B). La jonction des deux rebords a été aménagée sur l'axe vertical à l'arrière du fourreau. Leur assemblage par couture a provoqué un bourrelet médian très saillant (plus de 2 mm vers l'extrémité de l'étui).

La vérification de ce mode d'assemblage, soupçonné sur les restes du fourreau de cuir de Bouranton dans l'Aube (13) constitue une première. Le fragment conservé de Bucy-le-Long permet de comprendre également comment étaient obtenus les deux bourrelets latéraux : une fois les replis latéraux façonnés, chacun d'eux devait être raidi au fer chaud de manière à provoquer le pincement des tranchants sans que leur frottement ne cisaille l'intérieur de la gaine de cuir.

Cette forme de gouttières latérales est finalement assez proche de celle obtenue avec l'assemblage des tôles avers et revers lorsqu'il a été possible d'en façonner de semblables en fer.

##### La lance BLH 009-01

L'armature est petite mais la section losangée du fer, assez épaisse, son prolongement sur la jonction avec la douille et la présence des deux clous de fixation sur la hampe sont autant de caractéristiques d'un usage possible d'estoc. La hampe est toutefois relativement réduite et, sur une armature conçue pour le combat d'estoc exclusif, il est probable qu'une forte nervure aurait été aménagée. Il s'agit, une fois de plus, d'une arme mixte dont les fonctions diverses échappent à nos classifications encore trop simplistes.

##### Le ceinturon BLH 009-05

Le système de ceinturon associant cinq anneaux constitue un des deux standards les plus diffusés en Celtique occidentale au début du deuxième âge du Fer.

13 - L'identification indubitable du fourreau de cuir sur le poignard de Bouranton a permis de distinguer les indices qui ont engendré d'autres identifications plus délicates sur des armes contemporaines. Sur l'arme de la tombe BLH 009, Gilbert Lobjois avait cru identifier un fourreau de fer (LOBJOIS 1974, p. 78).

L'autre type de ceinturon associe deux anneaux à goupilles articulées et une agrafe.

Naturellement des interférences entre les deux systèmes existent et le ceinturon à cinq anneaux peut, par exemple, recevoir l'appoint d'une agrafe comme à Pernant ou à Somme-Bionne par exemple.

Lorsque l'ensemble des anneaux ne semble pas perturbé, la récurrence de leur emplacement initial est assez significative. Le dispositif sur le défunt de la tombe BLH 009 en est l'exemple.

A - Deux anneaux sont en contact avec l'arrière du fourreau, c'est-à-dire de la pièce de suspension métallique ou non. Dans le cas présent la pièce de cuir qui en tenait lieu n'a pas laissé de traces interprétables. Lorsque l'arme semble en position fonctionnelle, ces deux anneaux de suspension sont en contact avec la hanche droite du défunt.

B - Les trois autres anneaux se répartissent sur la largeur de l'avant du bassin. Leur finalité est d'assurer à la fois la fermeture et le réglage de la tension de la sangle. C'est cette fonction mixte qui est assurée par l'agrafe dans le deuxième standard des ceinturons anciens.

C - Un sixième anneau formé d'un fil de cuivre non fermé de 22 mm de diamètre trouvé près du coude gauche ne paraît pas avoir de lien fonctionnel avec le ceinturon. En revanche, il pourrait avoir un rapport avec la fermeture de l'extrémité du fourreau de cuir. Sa petite taille et sa légèreté en font un des mobiliers métalliques souvent affectés par les déplacements induits par les animaux fouisseurs.

#### Discussion chronologique

C'est bien évidemment la technologie du fourreau de cuir qui constitue l'élément le plus sensible dans la diachronie des armes de poing des phases anciennes. Si le ceinturon à cinq anneaux voit son usage se prolonger jusque vers le tiers central du V<sup>e</sup> siècle comme dans la tombe à char de Somme-Bionne qui vient d'être évoquée, le fourreau de cuir devient caduque dès la mise au point des étuis métalliques qui précèdent l'émergence des grandes épées. Sa phase d'utilisation est donc plus réduite. Le fourreau de la tombe 9 de Bucy-le-Long a de nombreux équivalents, tant dans la Marne que dans les Ardennes et l'Aisne. Les indices de leur identification récente ont été décrits lors de l'analyse du fourreau de cuir de Bouranton en 1995 (RAPIN 2000a). Trois sur cinq, soit 60 % des armes courtes de Bucy-le-Long sont équipées de ces fourreaux de cuir. Les fouilles récentes du cimetière d'Acy-Romance dont l'utilisation est en partie contemporaine de celui de Bucy-le-Long révèlent également la même proportion de fourreaux de cuir pour les armes courtes du début de La Tène (LAMBOT & RAPIN, à

11 - Cette série d'armes anciennement exhumées en Champagne est bien éclairée par la découverte récente de l'arme de Bescheid et de son contexte (HAFFNER 1999).

12 - Ces armes, considérées, souvent à tort, comme des épées compte-tenu de leurs petites dimensions, présentent souvent un archaïsme au niveau de l'ergonomie de leur poignée ainsi que dans la technologie mise en œuvre pour la fabrication de leur fourreau.

paraître). La phase jogassienne du cimetière de Chouilly (Marne) en possède quelques exemplaires ainsi que le cimetière voisin de Pernant (14).

Cette importance relative n'est certainement pas significative d'une phase où l'usage de l'étui de cuir est exclusif de toute autre technologie. Il est probable que pendant cette période de recherches, les réponses artisanales à l'accroissement de la demande c'est-à-dire du nombre d'individus ayant accès à la distinction sociale du poignard, soit très variées. Les diverses formes d'émancipation envers les traditions hallstattiennes se manifestent différemment suivant les héritages métallurgiques locaux. Certains étuis bimétalliques ou totalement en fer sont peut-être contemporains de la vogue pour l'étui en cuir.

Il y a de fortes probabilités pour que la conception de l'arme de la tombe BLH 009 soit nettement antérieure à celle de l'inhumé de la tombe BLH 003. Une génération les a peut-être séparés. L'individu de la tombe BLH 009, dont on ignore l'âge du décès, est probablement né pendant la fin du premier âge du Fer et a fait l'acquisition de son arme pendant le premier quart du V<sup>e</sup> siècle, période pendant laquelle les mutations, les innovations et les recherches sur les fourreaux de cuir battaient leur plein. Son décès pendant la phase II B de la sériation du dépôt céramique serait compatible avec celui d'un individu adulte mature ou âgé ayant vécu jusqu'au milieu du V<sup>e</sup> siècle.

#### BLH 017

L'armement se limite à trois armes d'hast et le mobilier d'accompagnement comprend une fibule et une trousse de toilette. Chacune des trois armatures de javelot correspond à une morphologie et un module de longueur différentes.

#### Les données analytiques et typologiques

Les trois armatures sont forgées à partir d'une lame de section lenticulaire. Cette morphologie de base commune confère aux trois armes d'hast le statut d'armes de jet.

Cependant les variations de dimensions et de structures permettent de nuancer leur fonction respective. La plus petite et aussi la plus légère possède une pointe amincie par rapport au galbe

assez large de la base du fer. Deux cannelures occupent le tiers inférieur du fer qu'elles contribuent à raidir par rapport à ses deux tiers supérieurs. Cette discontinuité induit une zone de fléchissement plus ou moins importante en fonction de la pénétration de sa pointe effilée. La faible section de la douille suppose une hampe assez fine et relativement légère. L'arme est un javelot léger plutôt conçu, par exemple, pour des tirs de barrage à distance.

Le deuxième javelot est conçu différemment comme une très longue pointe rectiligne et très étroite. Le raidissement des cannelures décalé vers le haut induit une deuxième zone de fléchissement vers la hampe. L'arme peut blesser un adversaire après avoir traversé le bouclier et fléchir deux fois après l'impact. De telles flexions impliquant la hampe peuvent encombrer le bouclier adverse au point de lui faire perdre partiellement ou totalement son rôle protecteur.

Le troisième javelot est cette fois une arme lourde dont la douille suppose une hampe plus longue et de plus fort diamètre. Les cannelures profondes creusées dans un fer plus épais raidissent, cette fois, entre le tiers et la moitié du fer. Le poids et la puissance de l'armature et de sa hampe devaient limiter son usage à des tirs à courtes distances. Le combat d'estoc n'était pas exclu si l'on considère la réparation par brasure au cuivre de la douille qui s'est ouverte à la suite d'une pression exercée dans le plan du fer. L'arme a donc pu être récupérée après un affrontement.

Les trois armes représentent la diversité des interventions militaires d'un fantassin, avant l'ultime phase d'un éventuel combat rapproché.

Cette diversification du combat à l'arme d'hast est déjà caractéristique de l'armée hallstattiennne comme de son héritière directe laténienne. La présence et parfois l'omniprésence des lances et javelots est attestée en association avec les premières armes de poing encore courtes mais dont le fourreau a déjà l'essentiel des caractéristiques laténiennes. Pour autant, cet héritage global se transmet en fonction des diverses sensibilités régionales. Des spécialisations locales se dessinent dans les équipements représentés par les rites funéraires des régions voisines : poignards isolés, poignards avec lance seule ou encore avec plusieurs javelots, javelot seul...

La tombe 6 bis de Vert-la-Gravelle (Marne) témoigne d'un de ces types d'assemblages anciens (CHARPY 1986) ; ce cas de figure ne se rencontre qu'une seule fois à Bucy-le-Long dans la tombe BLH 369 mais, ni dans les cimetières de Pernant ni dans celui d'Acy-Romance qui correspondent, l'un et l'autre aux phases les plus anciennes de Bucy-le-Long.

#### Discussion chronologique

Une différence de sensibilité chronologique, spécifique des javelots, vient de leur finalité d'armes de jet qui induit inévitablement la nécessité de les renouveler. À la différence des armes de poing, les javelots déposés dans la tombe d'un adulte âgé ne sont pas nécessairement du même type que ceux qu'il utilisait dans sa jeunesse.

Lorsqu'ils ne sont pas isolés, les poignards gainés de cuir sont plutôt associés à une lance d'estoc. L'ancienneté relative de l'équipement du guerrier de la tombe BLH 017 devrait donc être décalée vers la fin de la phase de transition, plutôt vers le deuxième quart du V<sup>e</sup> siècle.

La fibule ne peut apporter de grande précision supplémentaire quant à la fourchette chronologique de l'ensemble sinon que la corde intérieure du ressort et la présence d'un axe sont probablement des archaïsmes en regard de la formule standard du schéma du type « Marzabotto » (KRUTA 1979). Une datation prudente dans le tiers central du V<sup>e</sup> siècle devrait être confrontée à celle des céramiques qui situent le *terminus ante quem* de l'ensemble également dans la même période.

En l'absence d'analyses anthropologiques l'attribution globale donnée par Gilbert Lobjois d'un individu adulte ne suffit guère pour préciser l'âge d'acquisition de sa panoplie. On vient d'évoquer, en effet, la spécificité des armes de jet dans cette optique. La réparation de l'armature mixte du guerrier BLH 017 signifie qu'elle a été récupérée et utilisée à plusieurs reprises, mais est-elle, pour autant, la première et la seule arme d'hast mixte dont il a disposé depuis sa maturité militaire 10, 20 ou 30 ans avant son décès ?

#### BLH 019

#### Les données analytiques

#### Le poignard BLH 019-03

Les dimensions de la lame en font une arme héritière des poignards du premier âge du Fer. Cependant, comme pour celui de la tombe BLH 009, les tranchants parallèles et l'absence de cannelures aménagées sur une lame de section lenticulaire révèlent déjà quelques changements à caractère laténien.

L'épaulement anguleux des talons de la lame et l'étroitesse de la soie s'inscrivent dans la tradition ancienne. La longueur de cette soie révèle en outre un montage de la poignée avec garde et pommeau horizontaux semblable à celle de la tombe BLH 104.

L'arme reste donc plutôt l'héritière d'une charge symbolique ancienne, dans la mesure où elle ne semble pas appelée à des fonctions militaires, ce que tend à confirmer l'absence d'arme d'hast.

Gilbert Lobjois ne mentionne nulle part la présence d'un fourreau métallique. Il est probable que celui-ci fut un étui de cuir, mais aucune trace n'a pu en être retrouvée. Il faut préciser que l'arme a été égarée ainsi que celle de la tombe 61, avec la mention fer de lance, appartenant à la tombe à char détruite de Pernant (Aisne). À ce titre, les deux poignards ont été nettoyés une première fois sans la vigilance scientifique indispensable à cette opération.

Il peut sembler invraisemblable que des poignards avec leur soie puissent être confondus avec des armatures de lance. Mais il en est souvent ainsi, lorsque les restaurations sont conduites sans recherche en amont. La destruction des informations scientifiques en est souvent l'inévitable et irréversible conséquence.

#### Le ceinturon BLH 019-04

Il est conforme au deuxième type de ceinturon le plus diffusé pendant la phase ancienne. Cependant le grand diamètre des anneaux, leur section à facettes ainsi que la mortaise d'implantation des goupilles sont autant d'indices d'une évolution bien avancée de ce modèle de suspension. Il ne paraît pas avoir été conçu en même temps que l'arme. Si tel avait été le cas, il est probable que la fermeture du ceinturon aurait été assurée par une agrafe ajourée. Or, la très petite agrafe triangulaire en fer plein évoque soit une formule primitive, soit la fin de l'évolution rapide de ce type de ceinturon en Champagne, dans le troisième quart du V<sup>e</sup> siècle. Celui de la tombe A de Prosnes (Marne) dans la collection Bosteaux du *Musée des Antiquités Nationales* témoigne de cette ultime phase en Celtique occidentale, très différente de celle de Celtique centrale (RAPIN à paraître, b).

#### Discussion chronologique

Le décalage technologique entre le poignard et ses anneaux de suspension peut indiquer qu'il a été renouvelé du fait d'un long usage du ceinturon originel. L'examen anthropologique des restes du défunt rend vraisemblable cette hypothèse. Si l'âge proposé avec prudence par la méthode de l'examen dentaire est celui d'un adulte d'âge mur, des sutures crâniennes sont celles d'un vieillard de 70 à 80 ans.

Le remplacement d'un ceinturon conçu au début du siècle deviendrait parfaitement logique dans le cas d'un décès survenant dans le dernier tiers du V<sup>e</sup> siècle. Malheureusement, la perte du mobilier céramique ne permet pas de confirmer cette longévité du défunt.

14 - Les fouilles de sauvetage qui ont précédé celles de G. Lobjois ont exhumé dans la tombe 18 une arme très proche de celle de Bouranton dont la lame cannelée relève des technologies du premier âge du Fer. À son ceinturon archaïque à deux anneaux, un troisième « anneau » a été ajouté : il s'agit de la récupération d'un bracelet à tampon ouvert de même diamètre que les deux autres.



BLH 021

**Les données analytiques****La lance BLH 021-05**

Malgré sa petite taille cette armature illustre la distinction structurelle évoquée en introduction. Conçue exclusivement pour le combat d'estoc, il s'agit d'un véritable fer de lance élaboré pour résister aux impacts répétés du combat rapproché sans subir de dommages qui puissent altérer ses qualités offensives, lors d'un usage prolongé. La forme équilibrée et tendue de la flamme ne présente pas la moindre inflexion du profil susceptible d'affaiblir sa capacité mécanique d'impact ni le raidissement latéral de la pointe. Ses bords aiguisés accroissent son potentiel de blessures ou de coupures des sangles de l'équipement défensif de l'adversaire. Le saillant de sa forte nervure centrale complète la résistance à la flexion dans un plan perpendiculaire à celui des ailerons latéraux tout en renforçant son potentiel de percussion et de pénétration.

La vue de profil met en évidence le prolongement de la pointe dans la douille sans présenter la discontinuité et l'inflexion fréquente sur la majorité des armes de jet.

La morphologie puissante de la douille, présente le resserrement classique du cône vers le cylindre, caractéristique qui permet d'identifier les lances du V<sup>e</sup> siècle (RAPIN 1999).

Deux clous complètent la fixation sur la hampe afin d'empêcher un éventuel déboîtement lors des allers et retours de l'arme. Celle-ci a servi lors d'affrontements violents qui ont entraîné un déchirement de la soudure, probablement imparfaite de la douille comme pour l'arme mixte de la tombe BLH 017. Les traces de la brasure au cuivre, très élargie à la base de la douille sont caractéristiques de ce type de réparation fréquente au V<sup>e</sup> siècle.

Enfin, les caractéristiques du façonnage de la nervure témoignent du travail d'un artisan bien imprégné des traditions du premier âge du Fer. Cette nervure de section convexe, ou à trois pans, disparaît en effet rapidement sur les lances laténiennes classiques qui utiliseront, pendant les quatre siècles suivant, la nervure avec arête médiane.

Le talon (BLH 021-04), à extrémité pleine et pointue, joue à la fois son rôle d'équilibrage et d'armature de secours en cas de rupture de l'extrémité offensive. Le voisinage du fer et du talon à côté des pieds du défunt peut être l'indice du dépôt d'une lance à la hampe brisée, comme dans BLH 003, et pas nécessairement celui du dépôt

de deux armes d'hast dont une pointe d'épieu de chasse, identification ancienne récurrente. De plus le talon reste une armature exclusivement réservée à la lance. Il n'accompagne jamais le fer de javelot, mais toutes les lances n'en sont pas équipées, loin de là.

**Discussion chronologique**

Les caractéristiques archaïques du façonnage de la nervure plaident en faveur d'une fabrication ancienne de l'arme. Elle pourrait appartenir à une génération proche de celle des guerriers précédents. Les analyses anthropologiques s'accordent, cette fois, pour lui attribuer un âge autour de la trentaine ou légèrement plus. Le guerrier semble mort en pleine force de l'âge pendant son activité militaire.

Si l'analyse chrono-typologique est fiable, la phase de son décès devrait être confirmée par un ensemble céramique antérieur ou proche du milieu du V<sup>e</sup> siècle, soit plutôt dans la phase Aisne-Marne II A de la sériation que dans la suivante qui lui est attribuée pour l'instant. Le dépôt du rasoir dans le mobilier funéraire irait également dans ce sens.

BLH 029

**Les données analytiques et typologiques**

La section lenticulaire de la flamme et la faiblesse relative de son raccord avec la douille déterminent sa fonction d'arme de jet (BLH 029-04). Le diamètre important de la douille suppose l'emboîtement d'une hampe plutôt lourde.

L'arme devait donc essentiellement fonctionner comme javelot lourd pour des tirs rapprochés. La faiblesse de la jonction flamme-douille devait induire une zone de flexion lors de l'impact du javelot et entraîner l'encombrement prémédité de l'adversaire. Il semble peu probable de lui attribuer une fonction d'arme mixte.

**Discussion chronologique**

Rien ne permet dans les données morphologiques de l'arme de conclure en faveur d'une phase chronologique précise. Ce sont les données de l'analyse des céramiques jointes à celles de l'analyse anthropologique qui permettent de situer avec plus de précision l'arme dans le V<sup>e</sup> siècle.

L'âge du défunt se situerait entre 20 et 30 ans et la sériation de la céramique placerait son décès vers le milieu ou le troisième quart du V<sup>e</sup> siècle. Compte tenu de son âge, le fer de javelot peut être considéré comme contemporain de la cérémonie funéraire autour du milieu du V<sup>e</sup> siècle, plutôt en aval qu'en amont.

BLH 030

**Les données analytiques**

Les deux armes sont à nouveau des javelots, mais de conceptions différentes.

Pour le plus léger (BLH 030-03), c'est-à-dire celui dont la hampe est la plus mince, le fer présente deux aménagements caractéristiques :

- deux cannelures raidissent la flamme parallèlement aux bords de sa partie la plus large, sur plus de la moitié de la longueur de la flamme ;
- la pointe a fait l'objet d'un aménagement qui augmente sa capacité de pénétration : la section rhomboïdale remplace la section lenticulaire.

Les zones de faiblesse mécanique, et donc de flexions potentielles, se situent au niveau du départ de la douille et à 7 cm de la pointe.

La deuxième armature (BLH 030-04), plus grande, était équipée d'une hampe nettement plus lourde. Les zones d'affaiblissement sont perceptibles au niveau de la dissymétrie de la liaison flamme-douille et de l'unique cannelure centrale creusée sur l'axe de symétrie de la base sur 7 cm de longueur. La pointe de l'arme de section lenticulaire mesure ainsi près de 11 cm de longueur.

Si l'on suppose que chacune de ces variations de structure n'est pas gratuite, mais procède d'une démarche préméditée, nous sommes encore loin de saisir toutes les subtilités du combat laténien et de l'usage précis des armes d'hast au V<sup>e</sup> siècle.

**Discussion chronologique**

Rien ne permet, comme pour la tombe précédente, de situer avec précision ces armes d'hast dans le V<sup>e</sup> siècle, l'usage de ces structures de javelot perdure longtemps pendant cette phase. Seules l'anthropologie et l'étude de la céramique peuvent en permettre l'approche chronologique. Or, le squelette du défunt a disparu et la sériation céramique ne permet pas de préciser le *terminus ante quem*.

BLH 061

La tombe perturbée par les travaux agricoles a livré un matériel métallique altéré. L'impact du soc de charrue, visible sur le tranchant brisé et replié d'un côté du poignard, a provoqué l'explosion du fourreau en fer. Celui-ci a cependant été identifié et recueilli lors de la fouille.

La confusion de cette arme, comme celle de la tombe BLH 019, avec un fer de lance attribué à la tombe à char de Pernant a encore aggravé les dégradations : les restes du fourreau ont disparu.

**Les données analytiques****Le poignard BLH 061-03**

La lame, à l'instar de celles examinées précédemment, est de section losangée avec une légère arête, sans la moindre cannelure. C'est la plus large des lames pour les poignards de Bucy-le-Long. Elle est proche des maxima, autour de 7 cm, atteints par ses contemporains de Champagne à Bergère-les-Vertus (Marne) ou de Bouranton dans l'Aube (RAPIN 2000).

Les deux tranchants parallèles sur la moitié de la longueur se raccordent à une longue pointe triangulaire. La longueur de la poignée révèle un montage à pommeau trilobé dont on perçoit encore quelques traces ce qui est une nouveauté pour les poignards de Bucy-le-Long. Ce type de montage préfigure celui des épées contemporaines ou postérieures à celle de la tombe BLH 003. La morphologie de la soie sans évasement à la base et son raccordement anguleux avec le talon de la lame sont conformes aux modèles laténiens les plus anciens.

L'empreinte de l'entrée du fourreau dessine une ligne légèrement convexe qui permet de restituer partiellement sa morphologie.

**Le ceinturon BLH 061-02, -05 à -07 et -12**

Le grand diamètre des anneaux et leur section losangée s'inscrit dans une évolution déjà avancée des formules utilisant le système à goupille dont un seul élément est conservé. L'autre indice d'évolution vient de la fusion entre les deux formules abciennes, soit le système de fermeture avec agrafe et le modèle à cinq anneaux. Ce mélange de synthèse se retrouve par ailleurs dans la tombe 67 des "Rouliers" (ROZOV 1987).

Le petit anneau en alliage cuivreux correspond en réalité à une frette, telle celle qui sert à enserrer l'extrémité des fourreaux de cuir. Attesterait-il de la présence d'un tel étui conservé aux côtés de son successeur en fer ?

**Discussion chronologique**

Ce poignard large pourrait avoir été conçu pendant la phase de recherche sur les fourreaux de fer. Dans ce cas, sa lame aurait été gainée initialement dans un étui de cuir. L'évolution technologique rapide de cette période a pu susciter son changement par un fourreau de fer et, à cette occasion, le renouvellement du ceinturon.

Pour ce type de suspension le temps d'évolution entre les formules anciennes et les plus récentes est assez réduit, plutôt dans le deuxième quart du V<sup>e</sup> siècle.

Or l'anthropologie attribuée au défunt, adulte mature, un âge compris entre 30 et 45 ans. L'étude de la céramique situe le dépôt funéraire dans la première série de l'Aisne-Marne II A soit entre le deuxième et le troisième quart du V<sup>e</sup> siècle.

À noter, comme dans le cas précédent, la convergence des trois approches temporelles autour de la vie et de la mort de ce guerrier décédé vers le milieu du V<sup>e</sup> siècle. Elle est d'autant plus remarquable que chacune a été conduite en totale indépendance.

BLH 075

Quatre armes d'hast que l'on peut classer par rang de tailles décroissantes.

#### Les données de l'analyse

Avec ses quatre armatures, comme pour le guerrier de la tombe à char de Saint-Jean-sur-Tourbe "La Gorge-Meillet" dans la Marne (FOURDRIGNIER 1878), le défunt de la tombe BLH 075 est le guerrier le mieux pourvu de la nécropole dans la spécialité des armes d'hast. La diversité des armatures est très proche de celle de la panoplie de la tombe BLH 017 avec, toutefois, un fer de javelot encore plus léger et sans aménagement interne de cannelures sur une lame d'à peine 2 mm d'épaisseur (BLH 075-11).

Le deuxième javelot léger est assez proche de son correspondant de la tombe BLH 017 (BLH 075-12).

Le troisième possède un jeu de 6 cannelures fines parallèles à la morphologie du fer (BLH 075-13). Elles occupent la presque totalité du fer hormis les 4 cm de la pointe.

Enfin, le javelot lourd (BLH 075-10) est conçu différemment de son équivalent de la tombe BLH 017. Le raidissement des cannelures parallèles à l'axe de l'arme se prolonge en continu sur le haut de la douille. Vers la pointe, les deux tiers du fer sont conçus comme une extrémité de lame de poignard. L'arme aurait aussi une fonction d'estoc incontestable tout en restant une arme de jet pour tirs rapprochés.

L'analogie entre les deux guerriers se poursuit au niveau du rituel funéraire, avec la présence de la trousse de toilette (BLH 075-09) ainsi que la fibule (BLH 075-07). Pour cette dernière, les proportions relativement allongées du pied horizontal terminé par un disque qui vient aborder l'arc filiforme sous le niveau médian de sa hauteur totale, sont autant d'indices d'une relative ancienneté en regard des standards de schéma dit de « Marzabotto » de la fin du V<sup>e</sup> siècle (KRUTA 1979).

#### Discussion chronologique

La perte de son riche dépôt céramique dont un grand vase décoré nous prive du *terminus ante quem*. Cette absence est d'autant plus regrettable que l'âge du défunt, 20 à 30 ans, était potentiellement proche de l'acquisition de son abondant armement. Or c'est précisément dans le domaine des armes d'hast que les repères chronologiques font cruellement défaut compte-tenu de leur grande diversité morphologique. Les fibules du V<sup>e</sup> siècle auraient, quant à elles, eu bien besoin également de ce type d'ancrage chrono-typologique pour préciser la situation de celle-ci en amont des standards de la fin du siècle.

Dans l'immédiat nous devons nous contenter d'une estimation approximative, autour du troisième quart du V<sup>e</sup> siècle plutôt en amont du fait de la déposition de la trousse de toilette et de la jeunesse du défunt.

BLH 081

Outre l'arme d'hast, les deux grands anneaux à goupilles articulées, le rivet et la frette, témoignent du dépôt funéraire d'une arme de poing, suivi de son prélèvement, peut être par les contemporains du défunt.

#### Les données analytiques

1 - L'armature est renforcée par trois cannelures, une gorge centrale très profonde et deux gorges latérales parallèles aux courbures de la flamme creusées sur la moitié inférieure de la flamme (BLH 081-03). La partie supérieure présente une arête médiane qui lui confère une puissance de percussion supérieure aux pointes de sections lenticulaires.

Le diamètre de la douille suppose une hampe plus longue et plus lourde que celle de javelots légers. L'arme pouvait être probablement utilisée aussi bien en combat d'estoc occasionnel, qu'en javelot lourd.

2 - Les deux grands anneaux à goupilles articulées sont spécifiques des ceinturons conçus pour la suspension d'une arme de poing, ou d'un grand couteau (BLH 081-04 et -05).

La tête bombée du rivet et la section ronde de sa tige révèlent son origine : la poignée d'une épée ou d'un poignard du type de celui de la tombe BLH 061 soit, un étui en fer. La petite frette pourrait à la rigueur évoquer un élément de serrage de l'extrémité d'un étui de cuir. Cependant, qu'il ait été en fer ou en cuir un pillage récent de la tombe aurait laissé d'avantage de composantes métalliques dans la sépulture du fait des altérations prolongées de

la corrosion. Il est plus probable que l'arme fût l'objet d'un prélèvement ancien peu éloigné de la cérémonie funéraire, alors que les composantes de l'arme étaient encore en connexions relativement solidaires.

#### Discussion chronologique

Les deux grands anneaux de suspension sont les seuls éléments métalliques insérés dans une diachronie encore précaire. Les ceinturons équipés de grands anneaux qui peuvent atteindre jusqu'à 7 cm de diamètre, sont plutôt caractéristiques de la deuxième moitié du V<sup>e</sup> siècle. Dans le cas présent leur diamètre intermédiaire, les situeraient plutôt dans le troisième quart du siècle.

L'anthropologie accorde au défunt l'âge d'un adulte mature (soit au delà de 30 ans...).

La sériation de la céramique situe le dépôt qui signe le *terminus ante quem* dans l'horizon Aisne-Marne II B, soit dans le troisième quart du V<sup>e</sup> siècle. La convergence se vérifie une fois de plus entre les trois approches qui ne présentent pas pour l'instant de discordances flagrantes, sinon celle, relativement modeste, de la tombe BLH 021.

BLH 104

#### Les données analytiques

Ce poignard court, à lame étroite de section rhomboïdale est surtout remarquable par la conservation de sa poignée (BLH 104-07). Les trois éléments en bois de cerf de la poignée ont conservé avec assez de précision leur structure initiale (diamètre et mortaise) pour en permettre la restitution originelle (fig. 253).

C'est probablement une poignée de ce type qui équipait le poignard de la tombe BLH 019.

Les empreintes de cuir minéralisé sur l'agrafe apportent de précieuses informations sur le fourreau. Elles confirment, en particulier, la technique de montage de l'agrafe déjà observée, en place, sur le fourreau du poignard de Bouranton (RAPIN 2000).

Les trois grands anneaux appartiennent au système de suspension qui précède les ceinturons à cinq anneaux (BLH 104-08 à -10). Le même ceinturon avec trois anneaux identiques accrochait un poignard semblable au côté droit du guerrier de la tombe 29 d'Acy-Romance (LAMBOT & RAPIN à paraître). Également dans les Ardennes le guerrier de la tombe 102 au "Mont Troté" possédait un poignard semblable avec deux anneaux de suspension à goupilles articulées (ROZOY 1987).

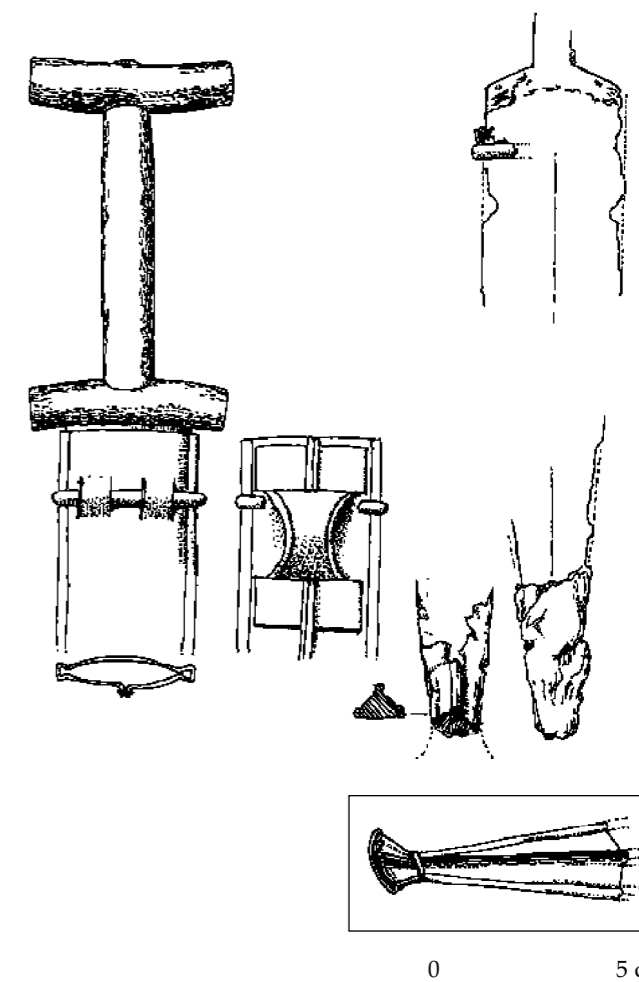


Fig. 253 - Restitution hypothétique du fourreau de cuir du poignard BLH 104-07.

#### Discussion chronologique

Le ceinturon à trois anneaux de section grêle situe l'acquisition de l'arme très en amont, probablement dans le premier quart du V<sup>e</sup> siècle soit, au contact avec le premier âge du Fer.

Face à cette première estimation du terminus post quem l'analyse des céramiques propose un *terminus ante quem* très éloigné dans le bref horizon de l'Aisne-Marne II B-C, c'est-à-dire dans le troisième quart du V<sup>e</sup> siècle voire plus tard.

Pour l'instant, l'analyse anthropologique n'a pas pu fixer un âge précis au défunt qui est qualifié simplement d'adulte. Si les deux *termini* sont fiables, son décès au-delà de 60 à 70 ans pourrait être envisagé.

BLH 107

Trois armes d'hast, un rasoir, une trousse de toilette, trois anneaux de suspension, un bracelet, une fibule, un bouton de harnais et un couteau, constituent le plus abondant mobilier métallique pour l'ensemble des guerriers de Bucy-le-Long.

## Donnés analytiques

Les données analytiques de l'armement sont assez proches de celles décrites pour la tombe BLH 017, à la différence près que, pour la tombe BLH 107, les deux fers des javelots légers ont les mêmes dimensions, les mêmes proportions et ni l'un ni l'autre ne présentent de structures cannelées (BLH 107-08 et -10). En revanche, le fer de javelot lourd de la tombe BLH 107 (BLH 107-09), un peu plus petit que son équivalent de la tombe BLH 017, possède les deux mêmes cannelures, parallèles, verticales et au même emplacement à la base de la flamme.

## Discussion chronologique

Malgré l'abondance du mobilier funéraire aucun élément ne peut fixer un *terminus post quem* précis entre le premier et le deuxième quart du V<sup>e</sup> siècle sinon, les trois anneaux en fer de son ceinturon, peut-être contemporain de celui de la tombe BLH 104. À l'autre extrémité de la fourchette chronologique, la sériation des céramiques situerait la cérémonie funéraire dans le même horizon que la tombe BLH 017 soit, dans l'Aisne-Marne IIA.

L'analyse anthropologique propose un décès survenu à l'âge d'un adulte mature soit, au delà de 30 ans. L'hypothèse serait compatible avec la vie d'un individu né au début du siècle, ayant eu le temps d'acquies ses multiples fonctions avant son décès vers le milieu du V<sup>e</sup> siècle.

BLH 176

## Données analytiques

Le javelot mixte possédait une hampe de même section et probablement de même longueur que ceux des tombes BLH 017 et BLH 107 qui viennent d'être évoqués (BLH 176-03). Sa fonction de javelot est peut-être plus marquée que pour les deux autres du fait de ses dimensions et donc de son poids plus faible.

Les cannelures verticales, disposées à la base de l'axe du fer, sont au nombre de trois sans que l'on puisse dire ce qu'apporte, dans ce cas, la gorge supplémentaire.

La morphologie et la longueur du couteau relèvent du banal couteau à usage purement domestique sa soie courte, tronquée, et les trois rivets rapprochés sont peut-être l'indice d'un bricolage ou d'une réparation de la poignée (BLH 176-04).

De la forme plus ouverte du rasoir lunulaire (BLH 176-02) on peut imaginer qu'elle s'inscrit dans une diachronie morphologique qui se poursuit par l'addition d'une soie ou d'un manche plus ou moins allongé (*cf.* tombe BLH 136). La forme en lunule ne réapparaît dans les tombes qu'au deuxième siècle (LT C2) en Picardie.

## Discussion chronologique

Comme pour les tombes BLH 017 et BLH 107, rien de plus dans ce mobilier réduit ne permet de cerner la limite amont de la fourchette chronologique. En aval la sériation céramique désigne toujours le même horizon de l'Aisne-Marne II A.

L'analyse anthropologique propose un défunt au moins sexagénaire ce qui replace, une fois de plus, la naissance de ce guerrier au début du siècle.

La présence du couteau avec l'offrande alimentaire indique que le défunt a été inhumé au début des nouvelles pratiques funéraires car le rasoir, témoin ancien d'un rituel funéraire, est encore là alors que la trousse de toilette est absente.

Les trois individus de tombes BLH 017, BLH 107, BLH 176, pourraient être, en gros, des contemporains, ayant occupé des fonctions militaires et sociales assez proches, dans des niveaux hiérarchiques peut-être différents, et dont les décès se seraient étalés sur deux ou trois décennies dans le tiers central du V<sup>e</sup> siècle.

BLH 193

## Les données analytiques

Ce mobilier réduit à l'unité (javelot BLH 193-08) est en général désigné dans le jargon archéologique comme celui d'une tombe pauvre (en métal). Or, tel n'est pas le cas si l'on considère le dépôt céramique qui lui est associé (7 vases). C'est avec celui de la tombe BLH 207, le plus riche, soit le plus abondant de la nécropole pour les guerriers.

## Discussion chronologique

Si l'abondance du dépôt céramique a permis un classement précis dans la phase II C de l'Aisne-Marne, le qualitatif d'adulte, estimé par les analyses anthropologiques nous prive de la précision espérée pour situer l'arme. Son décès dans le deuxième quart du V<sup>e</sup> siècle laisse entendre, peut-être, que la diminution des armes d'hast dans les tombes, serait concomitante de l'évolution des styles de combat pour lesquels l'arme de poing, l'épée, prend de plus en plus d'importance. Malheureusement, ces grandes épées sont rares à Bucy-le-Long, à moins que les tombes correspondant à cette période aient été détruites par la balastière.

BLH 207

## Données analytiques

Le fer de lance est proche de celui du guerrier de la tombe BLH 003 (BLH 207-07) et les deux fers de javelots légers sont identiques, à ceux du guerrier de

la tombe BLH 107 (BLH 207-10 a et -10 b). Cependant, ces comparaisons puisées dans les équipements de guerriers dissemblables se trouvent ici réunies dans un seul équipement.

Les possibilités de combinaison dans l'association des armes d'hast semblent illimitées sans que l'on sache si ses variations sont synchrones ou si elles résultent d'une évolution continue pendant le V<sup>e</sup> siècle.

La nouveauté vient ici de la présence du grand couteau à dos droit dont la poignée présente les traces de l'héritage du premier âge du Fer (BLH 207-09). L'enroulement spiralé au centre de la soie en est le témoin le plus évident. Avec sa bague d'arrêt du pommeau et de la garde la structure de cette poignée se présente comme une demi-poignée de poignard du premier âge du Fer. La duplication de ce couteau par symétrie axiale verticale, restituée l'image de ces poignards anciens, dits à antennes.

La fibule en fer est construite sur un schéma qui, comme pour celle en bronze de la tombe BLH 107, annonce le schéma des fibules du type de « Marzabotto » sans en respecter les proportions (BLH 207-08). Le décalage de niveau entre le pied et le haut du ressort, la longueur plus importante du pied, le prolongement de la perle du pied en balustre sont autant de caractères anciens qui se situent en amont du standard défini pour la fin du siècle.

## Discussion chronologique

L'ensemble des caractères morphologiques qui viennent d'être décrits sont convergents pour désigner un mobilier ancien. Aucune des armes d'hast n'est encore structurée par des cannelures qui apparaîtraient plutôt dans le deuxième quart du V<sup>e</sup> siècle. Si la fibule représente une parure proche du *terminus ante quem* vers le milieu ou le troisième quart du V<sup>e</sup> siècle, l'âge du défunt, qualifié simplement d'adulte par l'anthropologie, pourrait être celui d'un individu adulte mature, au maximum. Son abondant mobilier céramique situerait la cérémonie funéraire dans l'horizon Aisne-Marne II A, ce qui est compatible avec l'hypothèse ci-dessus.

BLH 369

## Données analytiques

L'examen d'un tel poignard (BLH 369-06), avec son type de poignée archaïque, pourrait donner lieu à une datation proche de celle de son semblable de la tombe BLH 104. Comme ses équivalents des tombes BLH 009, BLH 019, BLH 104, il aurait pu être gainé d'un fourreau de cuir. Or, tel n'est pas le cas et ses accessoires - fourreau et ceinturon - montrent, au contraire, que sa conception est le fait d'un artisan qui maîtrise parfaitement les premières

innovations du deuxième âge du Fer, mais qui se doit de conserver la morphologie ancienne de la poignée.

Les gouttières latérales de sertissage avers sur revers, dégagent un espace vide pour le glissement du tranchant. La bouterolle, dont la gouttière emboîte d'un seul tenant le sertissage de l'extrémité, implique une technique qui suppose l'obtention d'un fer très épuré. Elle est simultanément exploitée dans les Ardennes, à Acy-Romance (tombes 15 et 18), dans la Marne à Vert-la-Gravelle (tombe 6 bis) et à Pernant, tombe 64 (LAMBOT & RAPIN à paraître ; CHARPY 1986).

La pièce de suspension montre que la technique de soudure des pattes de fixation est peut-être plus précoce qu'à Acy-Romance mais contemporaine de celle utilisée dans la Marne. Cette affinité marnienne se poursuit dans l'association du poignard avec trois javelots comme à Vert-la-Gravelle alors que les associations largement majoritaires à Acy-Romance sont en faveur de la lance d'estoc.

Enfin, cette élaboration des fourreaux d'armes courtes proches de celles des étuis des épées longues montre que la fonction symbolique ancienne de ces poignards continue pendant la phase des premières grandes épées avant de disparaître définitivement du moins en Celtique occidentale.

## Discussion chronologique

Le ceinturon dont il ne reste qu'un seul des deux anneaux à goupille montre, comme le fourreau de fer, des signes d'évolution en regard de ses prédécesseurs de la période de transition : diamètre important, section lenticulaire et mortaise pour bloquer l'emplacement de la goupille (BLH 369-11).

L'ensemble de ces constats permet de supposer un *terminus post quem* pendant le deuxième quart du V<sup>e</sup> siècle. Le défunt aurait atteint sa maturité sociale et militaire peu avant le milieu de ce siècle. C'est probablement un contemporain du guerrier à la longue épée de la tombe BLH 003 qui, en revanche, lui a survécu pendant un quart de siècle. Son décès précoce, pourrait justifier un dépôt de céramiques rassemblées pour son inhumation pendant le troisième quart du V<sup>e</sup> siècle. Or, la sériation propose la situation inverse (*cf. infra*). Il y a donc, pour l'instant, une incompatibilité flagrante entre les trois approches chronologiques.

BLH 446

## Les données analytiques

Les caractéristiques morphologiques de l'épée et de son fourreau (BLH 446-04) en font une arme presque jumelle de celle du guerrier de la tombe BFT 228 (*cf. infra*).

Ses dimensions légèrement supérieures la situent cependant plus près du standard moyen des épées de grand module du début du IV<sup>e</sup> siècle. Le dépôt funéraire d'une panoplie, cette fois plus complète, permet de vérifier avec précision le nouveau phénomène de normalisation des équipements laténiens à l'échelle européenne.

#### La lyre et l'ornementation de l'étui

Depuis une quinzaine d'années, la restauration des fourreaux de cette famille d'armes de poing s'accompagne presque systématiquement de la découverte du décor emblématique d'une fonction militaire correspondante : la lyre (fig. 254). L'ornement symbolique prévu par l'analyse, en amont de toute intervention, du mobilier de la tombe BLH 446, a été effectivement retrouvé avec suffisamment de précision pour en saisir les techniques d'élaboration (15).

Deux lignes parallèles dessinent le contour de l'image symétrique.

La plus large est obtenue à partir d'un burin à l'extrémité arrondie qui s'apparente à l'échoppe. Cette sorte de gouge permet de glisser avec plus de souplesse sur la surface du métal en évitant l'inconvénient des blocages fréquents induits par les burins de section triangulaire. La même technique sera encore utilisée un siècle plus tard, par exemple, sur le fourreau d'épée de Piscolet en Roumanie (RAPIN *et al.* 1982).

Une seconde ligne, très fine, obtenue à la pointe sèche, souligne, à l'extérieur, la silhouette des deux oiseaux fantastiques.

Le dessin de la lyre est conforme aux normes globales du groupe, que l'on pourrait appeler blasonné par la fermeture complète de l'image héraldique.

Deux singularités la distinguent cependant des norme majoritaires : l'absence de fond piqueté qui permet la mise en valeur de l'image par contraste et, d'autre part, la fermeture de la base du blason par l'intermédiaire d'un appendice issu de l'enroulement terminal des lyres. Cette formule de queue bifide a pour l'instant un seul parallèle dans le corpus européen, celle du fourreau, aujourd'hui disparu, de Csabrendek en Hongrie (SZABO & PETRES 1992).

Enfin, pour être complet, l'artisan a souligné le champ ornemental de la plaque de droit par une ligne gravée qui longe les gouttières verticales de

15 - Le mérite de la mise au jour du décor gravé revient à Frédéric Masse, technicien spécialisé dans ces recherches délicates à l'IRRAP.

sertissage et suit l'entrée campaniforme de l'étui. Cette limite du champ ornemental n'est pas qu'un cadre vide puisque un décor très subtil d'esses enchaînées a été retrouvé sur le flanc droit et près de la bouterolle. Il est probable que ces motifs légers s'apparentaient plus à un traitement de surface perceptibles en fonction des jeux de lumière qu'à un véritable décor destiné à être lisible à distance.

Les pinces circulaires de l'entrée de la bouterolle sont ornées de motifs concentriques et rayonnants alors que sur les glissières latérales de l'extrémité, c'est le motif de l'œil qui a été choisi.

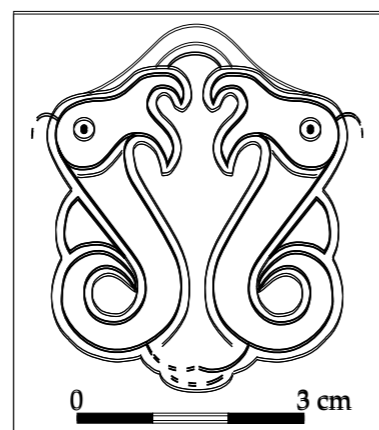
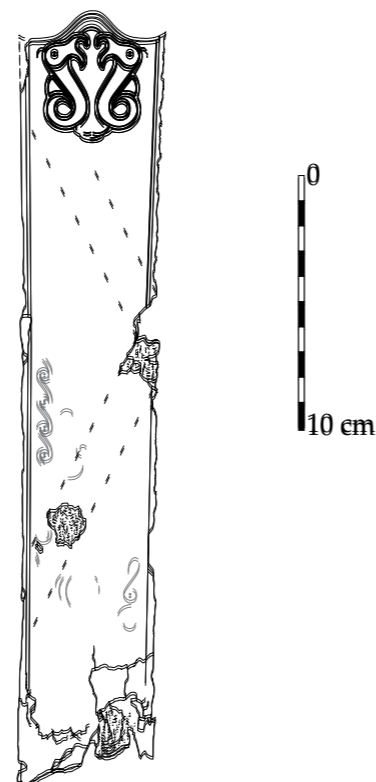


Fig. 254 - Techniques de la gravure. L'emblème de la lyre est gravé sur le fourreau BLH 446-04. Le tracé, plus large a été obtenu avec une échoppe (burin à extrémité arrondie), le deuxième trait le plus fin résulte d'un tracé parallèle à la pointe sèche. Quelques traces de cuir minéralisé révèlent l'enroulement du ceinturon autour de l'étui. Les bandeaux latéraux d'esses enchaînées sont obtenus à la pointe sèche.

#### Analyse comparative des équipements militaires de BLH 446 et BFT 228

Les comparaisons sont malheureusement limitées par l'état de ruine de l'arme du jeune militaire BFT 228 et du dépôt partiel de l'équipement.

L'entretoise qui maintient l'arrière de l'entrée de la bouterolle est un des indices sensibles à l'évolution. Sur le fourreau BLH 446 c'est un bandeau étroit de section demi-cylindrique utilisé dans les formules les plus anciennes du nouveau module de bouterolle. Le pontet de la pièce de suspension du fourreau BLH 446 est approximativement de même dimension que sur le fourreau BFT 228. La bouterolle de ce dernier est à la fois plus courte et plus gracile que celle de BLH 446. Ces petits indices ajoutés plaideraient plutôt pour une légère antériorité du fourreau de la tombe BLH 446.

Son ceinturon, avec ses deux anneaux de 30 mm de diamètre et surtout son petit anneau collé par la corrosion sur la droite du pontet, correspond au nouveau système de suspension dont on retrouve les équivalents en Bohême du Nord à Jenišuv Ujezd (WALDHAUSER 1978) comme en Italie à Monte Bibebe, pendant une brève période au début du La Tène B1 (LEJARS 1994).

C'est enfin, la lance qui offre l'occasion d'une comparaison très précise avec la panoplie de la tombe 2 du cimetière d'Hauviné "Pays" dans la Marne (16). Non seulement cette armature est identique dans sa longueur et ses proportions, mais elle accompagne un fourreau de même module sur lequel un décapage vigilant a permis de retrouver, là aussi, l'emblème de la lyre. Les seules différences entre les deux motifs blasonnés résident dans l'addition du fond piqueté autour de la lyre d'Hauviné et l'absence de la queue bifide.

La comparaison pourrait se poursuivre également dans le domaine du rituel funéraire puisque le couteau qui accompagne l'offrande alimentaire et les vases sont semblables à Bucy-le-Long et à Hauviné.

#### Discussion chronologique

Le *terminus post quem* donné par la conception de l'épée, du fourreau, du ceinturon et de la lance situe la maturité militaire du guerrier au début de la phase La Tène B1 soit, le début du IV<sup>e</sup> siècle. Or, sa fibule d'un type caractéristique de la même phase ainsi que la céramique rassemblée pour son enterrement indiquent que cet adulte ne pouvait qu'être relativement jeune au moment de son décès. Cette fois, il y a convergence entre deux approches chronologiques sur les trois prévues initialement.

16 - La publication de cet ensemble funéraire est en cours de préparation (CHARPY & GINOX, à paraître).

BFT 031

Sépulture perturbée par les labours. Quelques fragments de l'équipement militaire sont identifiables.

#### Données analytiques et typologiques

Malgré la destruction à plus de 90 % de l'ensemble de l'équipement militaire, les quelques indices recueillis sur les débris permettent, sinon sa restitution partielle, au moins son identification typo-chronologique.

#### L'épée BFT 031-13

La moitié supérieure de la soie a conservé l'empreinte de son pommeau trilobé. Le sertissage du bouton central du pommeau est renforcé par l'addition d'une rondelle hémisphérique, soit une technologie qui caractérise plus le IV<sup>e</sup> que le V<sup>e</sup> siècle. L'épaisseur relative de cette soie temporise cet effet technologique tardif.

La présence de rivets liés au montage de la garde et du pommeau est en revanche pratiquée dès le V<sup>e</sup> siècle (*cf.* tombe BLH 003). Cependant la morphologie de la tête de ces rivets en fer plutôt bombée et peut-être ornée est aussi un indice tardif.

#### Le fourreau BFT 031-04 à -06

C'est un fourreau en fer dont la plaque de droit est raidie par une nervure dont le façonnage bien marqué l'éloigne des technologies pratiquées au V<sup>e</sup> siècle. Les fragments du fourreau permettent d'induire une largeur de 49 à 50 mm pour la lame de l'épée soit un type d'armes correspondant au deuxième module d'armes de poing de la transition V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècle. La présence de la nervure révélerait plutôt une lame également nervurée.

Enfin, la présence d'une pince circulaire destinée au sertissage de l'entrée de la bouterolle est peut-être l'indice technologique le plus pertinent pour la diachronie de l'arme. Il caractérise le nouveau standard des fourreaux à compter du IV<sup>e</sup> siècle.

Un petit fragment de l'entrée de la plaque de revers de l'étui et un sertissage convexe sur l'arrière de l'étui complètent cette petite gamme d'indices chrono-typologiques. Aucun décor gravé n'a été retrouvé sur les fragments de la plaque de droit dont aucun ne correspondait à l'entrée de l'étui.

#### Le ceinturon BFT 031-07, -15 et -17

Les débris des anneaux du ceinturon sont également porteurs d'indices diachroniques. Leur diamètre de 4 cm, leur structure torique mince, et le choix du fer comme matériau, définissent

un standard qui marque une courte période de transition entre V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècle. (BATAILLE-MELKOM & RAPIN 1997). C'est le seul *terminus post quem* décelable sur l'ensemble des débris.

### Discussion chronologique

Le regroupement des indices technologiques nous donne une courte série de termini qui cernent pour l'élaboration de la panoplie, la période des mutations de l'articulation des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècle.

Un *terminus ante quem* est proposé par l'ensemble céramique que la sériation situe dans la phase de l'Aisne-Marne III B-C. L'étendue de la fourchette chronologique supposerait un guerrier très âgé au moment de son décès.

Or, le seul indice anthropologique dont on dispose lui a attribué, une première fois, un âge compris entre 70 et 80 ans. Cette convergence entre les différentes approches chronologiques est assez rare pour ne pas être soulignée. Entre-temps les anthropologues sont revenus sur cette estimation en lui préférant une indétermination qu'ils jugent plus prudente. Ce guerrier correspond cependant à un individu né dans le dernier quart du V<sup>e</sup> siècle, soit une maturité militaire à l'articulation des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècle et probablement mort à un âge avancé dans le tiers central du IV<sup>e</sup> siècle.

BFT 223

### Données analytiques

Avec sa nervure médiane faiblement saillante et sa base élargie un peu losangée, le fer de lance présente un air de famille avec le petit groupe minoritaire des lances de Bucy-le-Long. Il en va de même des douilles dont le diamètre relativement modeste entre 18 et 20 mm est adapté à des hampes d'une longueur probablement équivalente à la taille du guerrier.

Le javelot léger est également conforme à la série majoritaire des armes de jet du site dont la flamme ne présente pas de cannelures.

Le couteau à soie plate et courte et sa pointe émoussée par l'usage relève de *l'instrumentum domestique* qui accompagne fréquemment l'offrande alimentaire à partir de la deuxième moitié du V<sup>e</sup> siècle (BFT 223-07).

### Discussion chronologique

Le *terminus ante quem* proposé par la sériation des céramiques situerait la phase d'inhumation avec le premier groupe La Tène B1 des chronologies allemandes soit, le début du IV<sup>e</sup> siècle.

L'analyse anthropologique des restes osseux attribuée au défunt l'âge d'un adulte mature, soit un décès survenu autour de la quarantaine.

Les armes analysées ci-dessus relèvent des traditions militaires du V<sup>e</sup> siècle finissant. En effet, la présence de deux armes d'ast dans une sépulture de guerrier constitue un indice spécifique du V<sup>e</sup> siècle, et le javelot disparaît du dépôt funéraire dès la fin du siècle. Dans le même temps, la lance est rarement représentée en association avec les grandes épées de la fin du V<sup>e</sup> siècle sinon dans les tombes à char.

En outre, à partir de cette transition V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècle, les guerriers ne sont plus jamais représentés par une arme d'ast pour unique équipement. À compter de La Tène B, la représentation funéraire du guerrier comprend au minimum l'épée, ou l'épée et la lance, comme armes offensives. Seuls les militaires celto-italiques conservent la tradition des armes d'ast multiples dans les dépôts funéraires des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles.

Le défunt de la tombe BFT 223 serait donc un des derniers représentants des militaires de la fin de La Tène A à Bucy-le-Long. Né pendant le dernier tiers du V<sup>e</sup> siècle, il a acquis son statut et son armement avant la fin du siècle et son décès serait survenu au début du IV<sup>e</sup> siècle. Si, au lieu des deux armes d'ast, il avait reçu une grande épée conçue dans les traditions techniques du V<sup>e</sup> siècle, il y a de fortes probabilités pour que sa datation soit revue à la baisse en fonction des chronologies fondées sur la céramique.

BFT 225

C'est la seule tombe répertoriée dans laquelle la présence du bouclier est attestée (BFT 228-05 et -06).

### Données analytiques

Les composantes métalliques du bouclier sont rarement identifiées dans les mobiliers des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. La nature organique des matériaux, bois et cuir probablement, explique cette difficulté d'identification. La morphologie grêle de ces tiges de fer appelées abusivement manipules a induit la suspicion quant à leur identification.

En fait, l'analyse de l'ensemble des boucliers celtiques a montré que la structure et le montage des poignées sur l'arrière de l'umbo sont conçus à partir d'une pièce de bois parfaitement adaptée à l'ergonomie de la main proche de celle prévue pour la poignée des épées (BRUNAUX & RAPIN 1988). À la différence de la soie des épées qui constitue l'armature interne, indispensable au montage ou à l'assemblage de la poignée, le manipule en fer est une pièce de renfort externe, ajouté lorsque

l'assemblage du manipule en bois montre quelques signes de défaillances mécaniques. Un exemplaire identique est présent dans la tombe de Villeneuve-Renneville (Marne) associé à trois javelots (BRISSON *et al.* 1972).

Ces composantes occasionnelles existent pendant tout le V<sup>e</sup> siècle et leurs témoignages dispersés montrent que les boucliers faisaient partie, dès cette phase ancienne du dépôt funéraire. Ils sont probablement partout présents dans les tombes des guerriers, même quand aucune composante métallique ne les signale.

### Discussion chronologique

L'objet en fer de la tombe BFT 225 correspond à la formule de base de ces renforts de manipules du V<sup>e</sup> siècle : tige plate étroite et pattes de fixation circulaires. Cet adulte mature mort au début du IV<sup>e</sup> siècle est en possession d'un bouclier conçu suivant des normes qui se maintiennent jusqu'au début du IV<sup>e</sup> siècle (RAPIN 1984). Ce bouclier déposé sur le corps dans la position la plus récurrente soit avec la poignée au niveau du bassin pose le problème de l'absence du reste de son équipement. Elle peut signifier, soit le prélèvement ou la destruction du reste de la panoplie, soit un dépôt symbolique d'une fonction évoquée par l'historiographie : le porteur de bouclier, sorte d'écuier ou d'ambacte au service d'un chef.

BFT 228

### Données analytiques

#### 1 - L'épée BFT 228-08

L'arme appartient au grand standard des épées du IV<sup>e</sup> siècle dont la longueur de la lame oscille entre 620 et 670 mm pour une largeur entre 52 et 60 mm (RAPIN 1999b). Elle se situe donc près du module inférieur du type. Peut-être s'agit-il d'une adaptation à la taille du guerrier qui se trouve également dans la zone inférieure de la moyenne masculine : 1,67 m ?

La longueur de la soie peut traduire également ce type d'adaptation d'une poignée à pommeau trilobé. Ce pommeau porte précisément les traces d'une réparation peu fréquente, mais dont il existe d'autres exemples. Un choc très violent a, en effet, fait éclater le pommeau après une flexion de la soie. Sa réparation a nécessité la mise en place d'une plaque de fer qui traverse l'épaisseur de la soie afin de remonter et riveter les deux pièces de bois. Une chute de cheval pourrait expliquer, par exemple, ce type de traumatisme pour l'arme et, probablement, son propriétaire. Quoi qu'il en soit la réparation montre qu'il a survécu à l'accident, mais peut-être pas longtemps, au vu de l'âge de son décès entre 20 et 30 ans.

L'arme est conçue suivant le nouveau concept des épées de taille et d'estoc avec une nervure médiane saillante d'une longue pointe triangulaire à bords parfaitement rectilignes. Cette formule de pointe succède au module majoritaire des épées d'estoc de la fin du V<sup>e</sup> siècle, dont les tranchants de la pointe dessinent deux courbes convexes très tendues sur 150 à 200 mm.

### Le fourreau

Le nouveau concept d'épée correspond également à des innovations importantes pour le fourreau. En effet, les problèmes techniques posés par les réparations des fourreaux de la fin du V<sup>e</sup> siècle semblent s'exacerber à cause des interventions fréquentes des artisans contraints par le démontage complexe des étuis, des frettes, des mortaises et surtout des rivets.

C'est probablement cette pression d'ordre technique qui a induit la mise au point d'un nouveau type de boulerolle qui supprime la frette d'entrée, les rivetages de l'extrémité et sa mortaise transversale (fig. 251).

La nouvelle formule comprend une entretoise soudée aux gouttières latérales, vers l'arrière, et deux pinces circulaires également soudées aux gouttières, vers l'avant. L'extrémité de la boulerolle comprend désormais quatre ajours, au lieu des deux qui caractérisaient les types précédents (RAPIN 1999). Dans un premier temps la mortaise terminale traverse complètement l'arc plein de l'extrémité. Elle sera très vite remplacée par une mortaise à mi-fer.

C'est ce dernier modèle de mortaise qui caractérise le fourreau du guerrier de la tombe BFT 228. L'autre conséquence la plus visible de la mutation s'observe dans le raccourcissement de la pièce de suspension, avec un pontet de 30 à 35 mm de long et autour de 10 à 12 mm de large. Enfin, le repli de la tôle des gouttières de sertissage, de l'avant vers l'arrière, devient plus cylindrique du fait de l'amélioration de la qualité de la tôle et de son potentiel d'amincissement.

Enfin, malgré leurs lacunes, les deux fibules relèvent du schéma, dit pré-Dux qui caractérise en Champagne le premier tiers du IV<sup>e</sup> siècle (ROUALET 1991) - BFT 228-04/06 et 07.

### Discussion chronologique

L'ensemble des caractéristiques décrites permet de placer le fourreau de BFT 228 un peu au-delà de la phase débutante des nouveaux standards du IV<sup>e</sup> siècle.

Son jeune propriétaire a dû atteindre sa majorité militaire dans le premier quart du IV<sup>e</sup> siècle. Son décès a pu survenir peu de temps après entre le premier et le deuxième quart du IV<sup>e</sup> siècle.

La céramique de son mobilier funéraire devrait plutôt se situer au plus tard pendant cette période, alors que la sériation les place en aval dans le siècle (Aisne-Marne II B-C, cf *infra*). Or, les fibules fabriquées à l'approche de la standardisation du schéma de type « Duchcov » soit avant le milieu du IV<sup>e</sup> siècle sont déjà plus évoluées que celles de la tombe BFT 228. Un décès du guerrier dans la seconde moitié du siècle semble incompatible avec son âge et sa parure.

L'applique de bouclier est semblable à celle utilisée vers l'avant des rivets de fixation des manipules qui viennent d'être évoqués à propos de la tombe BFT 223. De telles appliques circulaires sont utilisées de manière sporadiques depuis la fin du V<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du III<sup>e</sup> siècle. En outre, leur façonnage correspond, de temps à autre, à la volonté de confectionner, dès l'origine, un bouclier plus élaboré que le standard léger de cette arme.

Enfin, ce type de guerrier aurait dû avoir pour compléter sa panoplie, une grande lance le plus souvent accompagnée d'un long talon et surtout le décor d'une Lyre gravée sur l'entrée de l'étui. Or, pour des raisons ignorées, ni la lance ni l'ornement emblématique de sa fonction n'ont été retrouvés. Est-il mort avant que le statut correspondant à cet équipement ne lui soit octroyé ?

## LES TALONS DE LANCE ISOLÉS

### BLH 027

La tombe de cet enfant mort aux environs de 7 ans a été perturbée par les labours. Il n'est donc pas certain que son mobilier métallique originel soit limité à cette seule douille en fer de 54 mm de long pour 7 mm de diamètre (BLH 027-03). L'objet n'est pas nécessairement un talon de lance malgré l'analogie morphologique. Compte tenu de l'âge de l'enfant, cette douille à extrémité mousse peut être l'armature de tête d'une hampe légère destinée à la fois au jeu et à l'entraînement de l'enfant.

Des « armatures jouets » plus ou moins réduites sont attestées dans certaines tombes d'enfant telle la tombe 25 du cimetière de Vrigny dans la Marne près de Reims (CHOSSENOT *et al.* 1981). Ce type de rituel funéraire a été transporté en Italie en milieu celto-étrusque puisque trois guerriers immatures du cimetière de Monte-Bibele sont accompagnés de lances seules (LEJARS 1994).

Le *corpus* de ces identifications est encore mince, mais il alimente l'hypothèse d'une prédestination au métier militaire, témoignage probable d'une aristocratie aux subdivisions complexes. L'étude du mobilier des tombes d'enfant dans cette optique apporte un éclairage précieux sur cet aspect très discuté de la population des cimetières laténiens.

### BLH 221

Longueur de l'armature 106 mm, diamètre de la douille 10 mm (BLH 221-01).

La tombe, à nouveau très détruite, ne possède que cette douille pour tout mobilier. L'identification d'un talon de lance ne peut être écartée bien que le diamètre de la douille soit grêle. Des formes assez proches, mais avec des douilles de 14 mm de diamètre équipent les grandes lances du début du IV<sup>e</sup> siècle qui intègrent les panoplies du type de celles des tombes BLH 446 ou BFT 228. Cependant il est peu probable que pour de tels défunts, dont le mobilier funéraire est en général abondant, il ne reste que ce témoignage très réduit. Une autre identification tout aussi vraisemblable correspond à l'hypothèse d'un outil à douille du type poinçon ou estampille. La longueur de sa partie pleine et cylindrique et sa douille courte sont plus adaptées aux petites percussions, par exemple celles d'un dinandier, complétant le façonnage de son récipient par un ornement au repoussé. La fonction d'un long talon exige l'enfoncement plus profond de la hampe non seulement dans une douille de diamètre plus important, mais qui se prolonge en général par une extrémité plus conique que cylindrique.

## CONCLUSION

Ce qui a été cerné au plus près, grâce aux diverses approches chronologiques, c'est la phase de fabrication des armes. L'exercice est difficile et ses résultats soulignent fréquemment les décalages avec les chronologies ancrées sur le seul *terminus ante quem*. Cependant la détermination des phases culturelles dépend étroitement de ce mode d'appréciation temporelle.

Dans ce domaine, les rituels funéraires des guerriers de Bucy-le-Long ont offert une gamme de variations qui éclairent une perception inattendue des armes et de leur fonction.

Les aînés, en quelque sorte les fondateurs de la nécropole, sont encore dans la mouvance du premier âge du Fer. La fonction précise du poignard reste à découvrir car elle interfère peu avec l'univers guerrier. Au début de La Tène, son association avec une seule arme d'hast n'est guère plus fréquente qu'au premier âge du Fer.

Parallèlement, une catégorie de guerriers également détenteurs d'une arme d'hast se voit ajouter un attribut symbolique supplémentaire : le rasoir. Quel rôle social a-t-on voulu représenter par sa déposition dans la tombe ? On constate que, lorsque le rasoir est remplacé par la trousse de toilette, cela va de pair avec une augmentation du nombre de lances. Quelques rares individus cumulent de temps à autre plusieurs de ces attributs comme celui de la tombe BLH 107 ou celui de la tombe BLH 369.

Avec les tombes à grandes épées ces cloisonnages des fonctions militaires sont balayés. Le concept épée, lance du guerrier de la tombe BLH 003 aura un grand devenir pendant les IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles. Mais le guerrier équipé d'une ou plusieurs lances continuera à être honoré comme tel au V<sup>e</sup> siècle. Malgré la centaine de tombes détruites par la carrière et, avec elles, probablement quelques épées de cette deuxième moitié du V<sup>e</sup> siècle qui nous font défaut, cette évolution semble bien refléter celle de l'ensemble des cimetières contemporains. Il se passe quelque chose d'important vers le milieu du V<sup>e</sup> siècle qui ne s'explique pas seulement par des chutes démographiques, des migrations locales ou encore des grandes mobilisations migratoires de militaires vers l'Italie où ailleurs en Europe.

C'est probablement dans l'organisation de la société que des ruptures et des bouleversements profonds modifient les comportements funéraires et les critères de sélection des défunts représentés dans les cimetières.

L'abondance et la diversité des représentations masculines pendant la première moitié du siècle serait-elle le reflet d'une subdivision des différentes fonctions sociales, politiques, religieuses, etc., du groupe humain qui honore ainsi ses élites dans une nécropole ?

Si les tombes à char sont habituellement considérées comme l'expression du sommet de la pyramide sociale, comment expliquer qu'à Bucy-le-Long ce mode d'inhumation fut réservé aux femmes de la fin du V<sup>e</sup> siècle.

Dans la deuxième moitié du siècle si le nombre et la diversité de ses représentants diminuent, c'est probablement que les anciens pouvoirs juxtaposés se concentrent entre les mains de quelques personnes. Les tombes à char masculines, telles celles de Somme-Bionne ou de Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne), représentent probablement de tels cumuls de fonctions diverses. Dans d'autres régions, où ces organisations sociales antérieures n'apparaissent pas, le rôle de l'élite peut se manifester plus modestement en apparence. Le cimetière de Cortrat, dans le Loiret, contient trois de ces guerriers apparemment pauvres par leur mobilier funéraire limité le plus souvent à une épée et rarement la lance. En revanche la restauration a révélé la richesse technologique et ornementale de l'arme qui ne détonnerait pas dans une somptueuse tombe à char de Champagne (RAPIN 1999b).

Les codes funéraires sont à décrypter région par région avant d'analyser les mobiliers et leur signification. Les changements qui surviennent à la fin du V<sup>e</sup> siècle ne procèdent pas seulement d'innovations technologiques, mais aussi de mutations sociales profondes. C'est, en effet, avec ces mutations que les vieilles structures de l'armée celtique du V<sup>e</sup> siècle sont abandonnées définitivement. L'armée laténienne telle qu'elle s'organise pendant cette transition à l'articulation des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles ne concerne plus cette fois une petite entité géographique ; elle est adoptée sur l'ensemble du domaine celtique européen.